LE COURRIER LAVAU… …RAT

JOURNAL DU DISTRICT | N° 40 | JEUDI 22 OCTOBRE 2026 | 76E ANN… …F 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Code 70062

Nous achetons les bijoux en or, montres et argenterie

Tél 021 981 2001

1er au niveau prix et sérieux lors des tests à la RTS

Atelier Yves Rochat

Résultats sur www.bijouxor.ch

bijouxor®

Heure d'hiver dimanche

Enquête

Pourquoi court-on ?

par Diane Zinsel

8

© Diane Zinsel

Editorial

Arvid Ellefsplass

Rédacteur en chef

Un chaos d'opportunités

Bruit et fureur ont déferlé sur les réseaux sociaux, repris par les télévisions à l'occasion des manifestations «contre la vie chère» en France ce week-end dernier. En écho, l'Italie et l'Albanie offraient, elles aussi, des images spectaculaires qui ont régalé les rédactions.

La course à l'audience et un peuple de spectateurs bien plus friands de chiens écrasés que de causes légitimes révèle encore une fois la «noblesse» de la nature humaine. Un choix rédactionnel qui ne fait pas honneur aux médias…

Forum de dimanche soir n'a pas fait exception dans la volonté forte de sa présentatrice de toujours ramener le professeur et sociologue français interviewé vers les saccages et pillages alors que lui pointait sur les lycéens et les nombreux cortèges bon-enfant. Un équilibre rédactionnel douteux…

Bien peu d'images ont filtré sur les lycéens qui pourtant portaient des revendications tangibles et solutionnables à moindre frais. Ces jeunes manifestants entre 15 et 18 ans, sans encore le droit de vote, menaient pourtant des cortèges d'un humanisme touchant. Entre les profs et les parents inquiets qui parfois faisaient barrage contre de potentielles violences, l'image véhiculait un message qui aurait pu démontrer l'intérêt des jeunes pour une politique constructive accompagnés et soutenus par leurs ainés dans un défilé pacifique.

Cela aurait-il fait l'audimat? sans doute pas. Aurait-ce contribué à la création d'un dialogue politique ou populaire? assurément. Mais la concurrence entre les médias d'info est ainsi: une éternelle course à l'échalote.

C'est donc dans une attitude opportuniste que les Blacks Blocks, Hooligans, ultras et autres casseurs sont les meilleurs choix des médias audio-visuels; une garantie de spectaculaire, de sang et de larmes… du pain, du vin et des jeux.

Si j'ose humblement suggérer une nouvelles stratégie aux jeunes qui veulent manifester à l'avenir: faites un sitting, cela permettra aux forces de l'ordre de cibler plus facilement… Gandhi et Martin Luther King le savaient déjà, mais veut-on vraiment retourner à l'école?…

Bourg-en-Lavaux

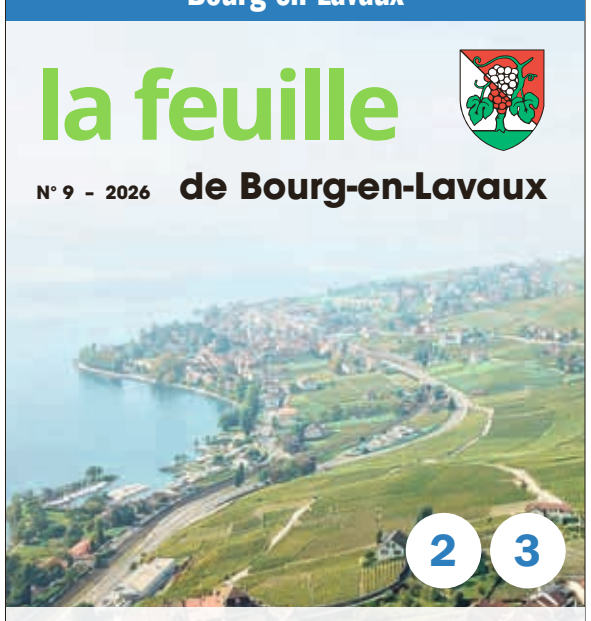

2 3

« Informations communales » N° 9 – 2026

par la Municipalité

© Thomas Cramatte

Associations

5

Une initiative humaniste et économique

par Thomas Cramatte

La petite histoire des mots 5

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « **Pillage** »

Restauration 7

La loi carafe, pourquoi légiférer ?
Us et coutumes dans le district

Pully 9

La Villa romaine a son exposition

Boxe en Lavaux – Puidoux 11

2e édition du meeting de boxe ce vendredi 23 octobre au Forestay

Publicité

la feuille de Bourg-en-Lavaux

N° 9 – 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

RENDEZ-VOUS

Inauguration de la nouvelle bibliothèque !

La Municipalité a le plaisir de vous convier à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque le

Samedi 21 novembre
de 9h à 13h
rue du Temple 1, Cully

Programme
09h00 Accueil et découverte des lieux
11h00 Partie officielle, suivie d'un apéritif

Petits et grands sont invités à venir découvrir ce nouvel espace de lecture et de rencontre au cœur du bourg.

La Municipalité

Concours Polar de la Rive

Le concours Polar de la Rive est un prix littéraire soutenu par la commune de Bourg-en-Lavaux, organisé par les Éditions de la Rive et ouvert aux auteurs résidant en Suisse.

La cérémonie de remise du Prix aura lieu samedi **24 octobre à 17 heures** à la salle Davel. L'entrée est libre et la manifestation comprend des lectures de textes, la remise du prix, des animations, une partie officielle et la verrée traditionnelle, le tout agrémenté par une formation musicale dirigée par Laurent Béguelin.

Votation communale

Le 29 novembre prochain, le corps électoral de Bourg-en-Lavaux est convoqué pour voter sur l'initiative « Deux taxes-déchets simples et équitables ». Vous trouverez ci-après la position des initiants et du comité d'opposition. Une brochure spécialement éditée pour la votation sera jointe au bulletin de vote. Enfin, pour poser vos questions aux autorités et aux initiants, nous vous rappelons que deux soirées de débats sont organisées le **27 octobre** à la salle Davel à Cully et le **28 octobre** à la grande salle de Grandvaux, modérées par Fabian Rousseau, journaliste au Courrier Lavaux-Oron.

La Municipalité

COMITÉ D'INITIATIVE

Initiative « deux taxes-déchets simples et équitables »

Tout est parti d'un petit groupe de citoyens-jardiniers qui a été interloqué par l'application du principe de « pollueur-payeur » aux déchets verts, qui ne peuvent pas être considérés comme des polluants environnementaux. Une pétition a été lancée récoltant plus de 870 signatures, mais qui s'est retrouvée face à une municipalité intransigeante. La suite logique : l'initiative populaire communale.
Cette initiative exige la suppression de la taxe-vignette sur les conteneurs. Elle introduit une taxe annuelle de maximum CHF 30.- pour chaque propriétaire d'une parcelle construite participant ainsi de manière équitable à l'équilibre financier. Mais pas seulement !

En effet, elle renforce l'efficacité du ramassage porte à porte sans avoir à contrôler les vignettes pour les déchets compostables. Elle évite de prendre son véhicule pour se rendre à la compostière (sans frais ni limitation de volume), ou à la déchèterie, à utiliser de multiples sacs de moins de 80 litres.

Pourquoi voter OUI ?
Au lieu d'une vignette comprise entre CHF 80.- et CHF 180.- selon le volume du conteneur, l'initiative propose une taxe annuelle ainsi, tout le monde bénéficiera d'une taxe équitable solidaire, y compris les locataires et les PPE.
La transparence et l'équilibre budgétaire seront améliorés, car l'excédent de recettes cumulé depuis 2023 est proche de CHF 100'000.-. La taxe forfaitaire individuelle de CHF 90.- représente en effet une augmentation importante, puisqu'elle était auparavant facturée par ménage. Les frais de gestion (environ CHF 20'000.-) seront réduits. Et l'excédent de recettes sera diminué.
Elle introduit pour une somme modique une réelle équité entre tous les producteurs de déchets organiques, usagers de la déchèterie comme utilisateurs du ramassage hebdomadaire et elle tient compte de l'aspect saisonnier des déchets verts.
Les déchets encombrants sont couverts par la taxe forfaitaire individuelle (non proportionnelle), ce qui implique la solidarité pour des volumes ou des types de déchets très variables et non limités. La même logique doit donc s'appliquer aux déchets compostables.
Ecologiquement, les espaces verts privés doivent être valorisés plutôt que découragés dans le contexte climatique que nous vivons !

Le comité d'initiative

COMITÉ D'OPPOSITION

NON à une nouvelle taxe injuste, inefficace et inutile

La gestion des déchets a toujours fait l'objet de vifs débats à Bourg-en-Lavaux et même dans les anciennes communes d'avant fusion. Aujourd'hui, la partie réglementaire de la gestion des déchets à Bourg-en-Lavaux répond déjà intégralement aux attentes des initiants. Les comptes sont équilibrés, les processus et procédures pour l'administration sont rodés, les propriétaires d'espaces verts sont incités à prendre des mesures écologiques et économiques et l'équité de traitement est garantie pour la population en fonction de ses moyens et des situations particulières.

Dès lors, c'est bien le texte de l'initiative qui va faire voler en éclat tous les apports du règlement actuel en introduisant de manière très cavalière une approche complètement différente dans ce dernier. Elle crée une nouvelle taxe forfaitaire qui frappera tous les propriétaires, sans distinction du besoin réel d'élimination de déchets verts provenant de leurs parcelles. Le texte prévoit une unique exception pour les parcelles de vignes, sans considération pour d'autres cas particuliers, comme les exploitations agricoles.

L'initiative forcera aussi la bourse à mettre en place deux processus de facturations distincts et à établir de nouveaux registres qui devront être continuellement tenus à jour. Elle est loin d'apporter les simplifications administratives que promettent les auteurs du texte. De plus, en supprimant toute forme d'exemption ou d'abattement sur la taxe « verte », elle appauvrit le règlement en termes d'équité de traitement et de solidarité. En revanche, elle ne diminue en rien le travail de l'administration qui devra toujours étudier les demandes concernant la taxe forfaitaire de base.

À la lumière de ces faits, il apparaît clairement que l'initiative « Deux taxes-déchets simples et équitables » accomplit l'exact inverse de ses objectifs. Elle est injuste, inefficace et de facto inutile. Pour ces raisons, le comité d'opposition, représentant l'ensemble des groupes politiques du conseil communal, invite la population à suivre les recommandations de la Municipalité et du Conseil Communal en refusant ce texte le 29 novembre prochain.

Le comité d'opposition à l'initiative

ÉCONOMIE LOCALE

Gros succès pour les Rencontres économiques de Bourg-en-Lavaux

Plus de 80 personnes actives dans l'économie locale, impliquées dans des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, ont passé un moment inspirant et motivant, qui s'est bien entendu terminé autour d'un verre des crus du domaine communal. Le but de ces rencontres est de permettre aux forces vives de la commune de se connaître en personne et de découvrir la richesse des activités proposées.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de réfléchir aux conditions-cadre d'un développement économique harmonieux dans notre région. Les participantes et participants ont notamment fait des propositions pour mieux amener les clients vers les entreprises, maintenir et renforcer les réseaux mais aussi mettre des locaux à disposition pour les activités économiques. La Municipalité et LABEL vont désormais se pencher sur ces nombreuses idées concrètes et préparer la mise en œuvre des plus pertinente. C'est déjà en cours pour certaines d'entre-elles, alors, stay tuned !

Contrôle qualité

ACTIVITÉS COMMUNALES

DURABILITÉ

Repair Café – Réparer, recoudre et entretenir plutôt que jeter

Plutôt que de succomber au diktat de la société de consommation, apportez vos vêtements et objets défectueux pour leur donner une deuxième vie! Notre team de couturières aux doigts de fée attend vos vêtements abimés ou troués, ou ceux de vos enfants. Vous pouvez leur amener jusqu'à cinq pièces pour qu'elles recousent, raccommodent ou rapiècent vos habits. Elles seront aussi ravies de partager leur savoir-faire.

Et pour le reste? Si vous avez un grille-pain qui ne grille plus, une lampe qui n'éclaire plus ou une chaise au pied branlant, nos réparateurs identifieront si l'objet est réparable ou non, et, dans plus de 60% des cas, le répareront sur place. En plus de ces réparations, nous proposons un service d'aiguisage de couteaux et sécateurs, et un atelier pour apprendre à farter vos skis (garanti sans PFAS).

Infos pratiques

- **Dimanche 8 novembre** à la salle des Mariadoules à Aran, de 10h à 16h
- Pas d'inscription nécessaire – apportez simplement un objet et jusqu'à cinq textiles par personne. Pour avoir plus de chances que votre objet soit traité, nous vous conseillons de venir le matin.
- Les réparations sont gratuites, sauf pièces détachées (dons dans le chapeau bienvenus).
- Objets pris en charge: Petit électroménager (avec les piles, s'il en faut), lampes (pensez à amener les bonnes ampoules), vêtements et textiles, jouets ou autres objets en bois ou en plastique, aiguisage de couteaux, ciseaux et sécateurs.
- Attention, pas de réparation de micro-ondes

Commission de Développement durable de Bourg-en-Lavaux

ARTISANAT

«Topping» tissage artisanal de textiles d'exception

Fière de renouer avec un métier ancestral, la tisserande Fanny Brabeck-Letmathe reçoit le public et présente son travail en résidence au n°1 de la rue Davel à Cully.

De formation universitaire, après de nombreuses années à l'étranger, Fanny découvre un peu par hasard de retour en Suisse, le tissage circulaire (ou attrape-rêves) qu'elle commence à pratiquer. Ce cercle l'amène au tissage traditionnel, qu'elle croyait disparu. Suivant le fil de cette nouvelle passion, elle s'engage dans une formation de tisserande et obtient son CFC en 2024.

La préparation du métier à tisser est très longue et demande une attention extrême. Vient ensuite le choix des matières (lin, coton, soie ou chanvre), des couleurs et des motifs. C'est tout ce savoir-faire que l'artisane se réjouis de démontrer dans cet atelier temporaire, où elle travaille quotidiennement sur ses commandes. Textiles de tables en lin ou accessoires de mode en laine mérinos sont prêts à emporter, comme elle propose des modèles en lien avec la décoration d'intérieure, qu'elle réalise sur mesure (jusqu'à 2m60 de large) selon sa grande collection d'échantillons.

Horaires variables (lu-ve: 9h-12h / 14h-18h environ)

Programme:

- Rencontre à l'atelier-boutique: mercredi 28 octobre de 15h à 17h
- Cully Bazar : dimanche 6 décembre de 10h à 18h
- Rencontre de l'Avent : mardi 8 décembre de 18h à 19h

Rue Davel 1, 1096 Cully
www.toppingcreation.ch
+41 79 285 12 22

Carmilla Schmidt pour LABEL

EXPOSITION

Bienvenue à «Les 11 Terres», un bar à vin dans un lieu atypique où il fait bon s'arrêter

Jusqu'au 30 novembre, prenez le temps et venez découvrir une exposition évolutive proposée par l'Atelier Enchanté.
Une expo qui vous parle d'art, de souvenirs d'enfance, de terroir et de poésie racontée au travers de nos réalisations avec pour matière première, que de la récup'.

Guidés par notre inspiration et les trouvailles du moment, de nouvelles créations upcyclées, en cours de travail, renouvelleront la présentation artistique.

Ne ratez rien et laissez-vous surprendre lors d'une balade en plein cœur dans le vignoble de Lavaux!

Finissage le dimanche 29 novembre dès 16h

SPECTACLES

A l'Oxymore en novembre

Le Rêve d'un Homme ridicule de Fiodor Dostoïevski

Samedi 7 novembre 19h
Dimanche 8 novembre 18h
Adaptation et Jeu: Alain Maillard

Quel pari d'essayer d'adapter une nouvelle de la littérature classique du 19e au théâtre! Ce n'est pas tant la démarche d'ailleurs, mais le fait que cette nouvelle de Fiodor Dostoïevski, est pour ainsi dire un OVNI. La résumer est une gageure, car l'histoire commence par un rêve dans lequel le protagoniste se retrouve sur une autre planète, où les habitants vivent en harmonie dans le bonheur. Peu à peu, le héros introduit le mal et la destruction dans ce monde idéal, le conduisant à sa chute. À son réveil, il prend conscience de la valeur de la vie et décide de se consacrer à la prédication de l'amour et de la bonté, malgré les moqueries de son entourage.

Fronda - Cialoma, Contes de la Mer et plus encore...

Dimanche 15 novembre 17h
Fronda est un groupe veveysan de musique traditionnelle qui revisite et réinvente les mélodies du sud de l'Italie et des abords de la méditerranée. À la croisée des traditions écrites et orales, le groupe tisse une musique vivante, nourrie d'écoute, de partage et de créativité. Vous y retrouverez les rythmes et les vibrations ancestrales de la Pizzica, des Tarentelles et des chants endiablés des campagnes italiennes. Une soirée placée sous le signe du soleil et de la joie.

RENDEZ-VOUS

Bourse aux équipements d'hiver – APEBEL

L'APEBEL (Association des Parents d'Élèves de Bourg-en-Lavaux) organise sa traditionnelle bourse aux équipements d'hiver, spécialement dédiée aux enfants.
C'est l'occasion idéale pour vendre le matériel devenu trop petit ou trouver à petit prix tout ce qu'il faut pour affronter la saison froide!
Horaires:

- Dépôt des articles: 9h – 10h
- Vente: dès 9h30 – 12h
- Récupération des invendus/gains: dès 12h

Articles acceptés: équipements de ski, vêtements et chaussures d'hiver, accessoires (bob, luge, raquettes, etc.)

Samedi 7 novembre – Caveau de la Maison Jaune, Cully

ARTS

Pop up care! Agathe Naito

Agathe Naito est une artiste et curatrice suisse-japonaise basée dans le canton de Vaud. Formée en céramique, en histoire de l'art et en cinéma, puis titulaire d'un Master en arts visuels de l'ECAL, sa pratique explore les relations entre le corps et son environnement par des jeux d'hybridation et des univers ambigus. À travers des œuvres en céramique et des photographies, l'artiste explore les porosités des frontières entre travail et vie personnelle.

Exposition jusqu'au 15 novembre,
me-sa 15-18h ou sur rdv
Davel 14, 1096 Cully
T +41 79 309 37 00
www.davel14.ch – info@davel14.ch

VIVRE ENSEMBLE

Les Veillées à la Maison présentent le vendredi 20 novembre

Le dragon au fil d'or

costumes de cour de la dynastie qing par YU Xin et YIN Liang, spécialistes en art chinois

Nos intervenants, fondateurs de HEHE Galerie, antiquité et art d'Asie, évoqueront, au travers les costumes et divers accessoires en soie, le faste vestimentaire de l'Empire chinois au XIXe siècle.
Dépaysement assuré!

Chez Pierre Kahil,
Ch. de la Branche 15 à Grandvaux.
Exposé dès 19h 30, puis repas canadien.

Contrôle qualité

Commune de Lutry

AVIS D'ENQUÊTE
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Construction nouvelle

Description de l'ouvrage : Construction d'un chalet de service sur la terrasse supérieure de l'Hôtel du Rivage, pour utilisation saisonnière en période hivernale

Situation : Grand-Rue 36

N° de la parcelle : 120

N° ECA : 146

N° CAMAC : 254450

Référence communale : 6719

Coordonnées géo. : 2'542'175 / 1'150'345

Propriétaire : Commune de Lutry

Auteur des plans : NS Conseils Sàrl
M. Benjamin Gmür, Architecte EPFL
Route Neuve 7
1426 Corcelles-près-Concise

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 24 octobre au 22 novembre 2026

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE
FOREL

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Transformations

Description de l'ouvrage : Transformation d'une habitation et démolition/reconstruction d'un garage à l'identique

Situation : Route de Cullayes 11

N° de la parcelle : 573

N° ECA : 641

N° CAMAC : 251806

Référence communale : 2172

Coordonnées géo. : 2'546'970 / 1'157'205

Propriétaires : Raphaël François Georges Comte et Myriam Namri Comte

Auteur des plans : Christian Wittwer,
Christian Wittwer Architecte ETS Sàrl

Particularité : L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir

Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 21 octobre au 19 novembre 2026

La Municipalité

Avis d'enquête Ecoteaux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux : Adjonction
Description de l'ouvrage : Installation d'une pergola bioclimatique
Situation : Route de l'Epenaz 9a
1612 Ecoteaux
N° de la parcelle : 6014
N° ECA : 10288
N° CAMAC : 251629
Réf. communale : 42.05.2504
Coordonnées géographiques : 2'555'895 / 1'154'955
Propriétaire : Hugo Sylvain Edmond Pain et Marina Pascale Lopes
Compétences : Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 24 octobre au 22 novembre 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité

bto@oron.ch
www.oron.ch

FICOGÈRE

FIDUCIAIRE CONSEILS GÉRANCES S.A.
Comptabilité, fiscalité, administration, conseils et révision

Rue du Général Guisan 1b – CP 78 – **1083 Mézières**
021 903 07 07 – E-mail : ficogere@ficogere.ch
www.ficogere.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Claude BEDA et Florence BEDA LECHELARD ainsi que leur équipe sont à votre disposition

La Brisolée
Au Caveau Corto

Châtaignes · Fromages
Lard Fumé · Viande séchée
Fruits de saison · Pain de seigle

Accompagné de vin nouveau

Les vignerons du Caveau Corto, le fromager ainsi qu'un brisoleur vous attendent ...

Vendredi	***23 octobre 2026***	16h à 21h
Samedi	***24 octobre 2026***	16h à 21h
Dimanche	***25 octobre 2026***	11h à 18h

Information : Caveau Corto · Chemin du Four · 1091 Grandvaux
Commune de Bourg-en-Lavaux · Parking organisé
Tél.079 823 45 72 · **www.caveaucorto.ch**

Réservation possible dès 8 personnes

Kiwanis-Club Lavaux

Cully Salle des Ruvines

Dimanche, 1er novembre 2026
à 14 h 30 précises

Portes : 13 h 45

31e GRAND LOTO

Plus de Fr. 12'000.– de lots exceptionnels

Système fribourgeois – avec « Arthur »
20 séries pour Fr. 15.–

Royales
Fr. 5.– ou 3 cartons pour Fr. 12.–

Le bénéfice sera versé au profit de **STOP SUICIDE**

Agence générale de Lausanne Alexandre Vocat
Av. Benjamin Constant 1, 1001 Lausanne
Votre conseiller : **Jean-Daniel Hoffer**
AXA.ch/vevey

garage des 3 sapins métraux s.à r.l.
AUTOFIT

Réparations toutes marques
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claie-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY
Technique : Yvan Richard
Administratif : Lionel Clément

Travaux sanitaires et de chauffage
Rénovations Travaux d'entretien

021 781 10 19 www.msanitaire.ch

Chemin de la Sapinière 1 - 1073 Savigny - E-mail : masson.sanitaire@bluewin.ch

Solidarité

« Malheureusement, notre association grandit »

En 2025, Suspend'us venait en aide à 1700 personnes. Cette année, à la mi-octobre, elles sont déjà 2052 à avoir bénéficié de son soutien. Rencontre autour d'un café avec Sandrine Gervais, directrice de l'association et Ronny André, boulanger-pâtissier, partenaire à Mézières.

Devant sa boulangerie à Mézières, Ronny André pose aux côtés de Sandrine Gervais, directrice de Suspend'us. Une association qui vient en aide aux personnes dans le besoin sans les stigmatiser

Devant sa boulangerie à Mézières, Ronny André pose aux côtés de Sandrine Gervais, directrice de Suspend'us. Une association qui vient en aide aux personnes dans le besoin sans les stigmatiser

Devant sa boulangerie à Mézières, Ronny André pose aux côtés de Sandrine Gervais, directrice de Suspend'us. Une association qui vient en aide aux personnes dans le besoin sans les stigmatiser

A Naples, la tradition du café suspendu, « caffè sospeso », consiste à payer deux cafés, mais à n'en boire qu'un. Le ticket du second attendra une personne qui n'a pas les moyens de se l'offrir. C'est de cette idée qu'est née, il y a six ans, l'association Suspend'us. *« Nous avons voulu élargir le principe à d'autres produits et services », explique Sandrine Gervais. « Du pain, des fleurs, une coupe de cheveux ou encore des soins dentaires. »*

Près de 200 commerçants partenaires

« Début 2025, nous comptions moins de 100 commerçants. Aujourd'hui, ce chiffre a plus que doublé ». Arrivée comme bénévole pour développer le réseau mi 2025, elle a pris la direction de l'association depuis le 1er janvier 2026. Sandrine en est l'unique salariée : *« Nous avons trois objectifs : chercher des fonds, trouver des commerçants et nous faire connaître. C'est pour cela que je suis employée à temps partiel. »*

Le fonctionnement repose sur une plateforme numérique qui préserve l'anonymat des bénéficiaires. Les donateurs peuvent soutenir l'association ou alimenter directement la cagnotte d'un commerce partenaire. Les personnes en difficulté, orientées par des services sociaux comme Caritas, présentent ensuite leur carte anonyme chez les commerçants. Pour l'alimentation, les bénéficiaires disposent de 15 francs par personne et par semaine. « C'est très intelligent et ça favorise les deux parties, la personne qui reçoit et celle qui offre la prestation », relève Ronny André, boulanger à Mézières. *« On veut éviter toute stigmatisation. Les gens peuvent retourner dans leur commerce, être accueillis normalement, sans devoir expliquer leur situation ou attirer les regards »*, souligne Sandrine Gervais.

Une solidarité de proximité

A la boulangerie Ronny, à Mézières, le dispositif est encore en cours d'installation. *« Ce qui m'a également séduit, c'est que le don va directement à la personne qui en a besoin. »* Autre argument décisif, les commerçants peuvent choisir les horaires durant lesquels ils accueillent les bénéficiaires. *« Le week-end, nous avons beaucoup de monde. Le lundi, nous avons davantage de temps pour accueillir les gens comme il faut. »*

Pour le boulanger, le local n'est pas qu'une question de solidarité. La moitié des matières premières utilisées dans sa boulangerie proviennent d'un rayon de 15 kilomètres : *« On aide concrètement des gens de chez nous. Et puis, la précarité ne se voit pas toujours. Une séparation, un loyer à assumer seul et un salaire qui ne suffit plus. Des personnes qui venaient chez nous ne peuvent peut-être plus venir. Suspend'us leur offre l'opportunité de retourner se socialiser, de se faire plaisir dans un endroit public. »*

Sandrine Gervais évoque ces bénéficiaires qui, une fois leur situation améliorée, restent souvent fidèles aux commerces qui les ont accueillis. Certains deviennent même donateurs : *« C'est ce que nous appelons, le cercle vertueux ».* La directrice raconte aussi ce message reçu d'une bénéficiaire : *« Grâce à vous, j'ai fêté mon anniversaire pour la première fois depuis trois ans ».* Une phrase qui la touche particulièrement, en témoigne une larme qu'elle peine à retenir. *« On ne va pas éradiquer la pauvreté. Mais si on peut rendre un peu de normalité et de dignité aux personnes en difficulté, c'est déjà beaucoup. »*

Un brunch pour remplir les cagnottes

Pour financer son développement, Suspend'us organise un brunch solidaire le dimanche 8 novembre, de 10h à 16h, au refuge de Sauvabelin, à Lausanne. La boulangerie Ronny, la Brasserie du Jorat, la boucherie Haenni et d'autres artisans locaux fourniront les produits. Une tombola et un groupe de musique seront également de la partie.

« L'entrée est à 60 francs. Nous avons voulu un prix accessible pour réunir le plus de monde possible », précise Sandrine Gervais. *« L'objectif est d'accueillir environ 90 personnes ».* Les recettes destinées à l'association seront reversées aux cagnottes des commerçants, à l'approche des fêtes.

Informations et inscription :
projet@suspend-us.com

Texte et photo Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Pillage

Les scènes de violence urbaine et d'émeutes, avec leur lot de dégradations, d'incendies et de pillages, samedi dernier en France, nous ont littéralement sidérés. Il y aurait évidemment beaucoup à dire. Mais nous n'en ferons rien ! Cette chronique étant exclusivement consacrée aux mots et à leur étymologie, nous nous contenterons ici d'explorer l'origine du substantif « pillage » qui désigne un vol massif et destructeur ; un terme dont l'ascendance est pour le moins étrange…

A vrai dire, il existe deux hypothèses sur l'origine latine de ce mot. Selon la première, « pillage » serait issu du mot « pileus » qui désignait un bonnet en feutre dont les maîtres romains coiffaient symboliquement leurs esclaves affranchis, le jour de leur libération. Mais le mot « pileus » évoquait aussi le tissu rudimentaire dont était fait ce bonnet. Avec le temps, et la disparition de l'Empire et de ses pratiques, ce terme finit par désigner exclusivement un vieux chiffon ou une guenille.

C'est au XIVe siècle que l'on aurait assisté au basculement vers le sens de « mise à sac », avec l'apparition, dans notre langue, du verbe « peiller » ou « pilier » qui prit le sens de « déchirer en chiffons » puis de « dépouiller » quelqu'un en lui volant ses vêtements, par la force ou la ruse. Le mot s'étendit ensuite à la soldatesque qui saccageait villes et villages. Le suffixe « -age » fut alors ajouté pour désigner ce vandalisme sauvage qui devint une pratique systématique pendant la Guerre de Cent ans, entre 1337 et 1453.

La seconde hypothèse soutient, quant à elle, que « pillage » serait issu de « pilus » qui, en latin, veut dire « poil », et de son dérivé, le verbe « pilare » qui signifie « arracher les poils » d'un individu ou d'un animal, ou « plumer » une volaille. Par glissement de sens métaphorique, ce terme aurait fini par signifier « dépouiller » une personne ou un lieu de tous ses biens, donnant ainsi naissance, toujours au XIVe siècle, au verbe « piller » et au substantif « pillage ».

Laquelle de ses deux hypothèses est la plus vraisemblable ? Les deux, peut-être… Car il n'est pas exclu que « pileus », « pilus » et « pilare » se soient confondus, au fil des siècles, pour nous donner « piller » et « pillage » …

Il est intéressant de noter que les soldats qui pillaient avaient pris l'habitude de se munir de sacs pour y mettre le fruit de leurs rapines. Le mot « saccage » et le verbe « saccager » ont été empruntés, au XVIe siècle, à l'italien « saccheggiare » qui veut dire « piller », lui-même dérivé de « sacco » qui signifie « sac ». C'est de cette époque que date aussi l'expression « mettre à sac ». Elle est directement calquée sur la locution italienne « mettere a sacco » qui désignait l'ordre donné aux soldats par leurs chefs de piller une ville conquise et dévastée, en remplissant leurs sacs de butin.

Rien à voir avec l'expression « l'affaire est dans le sac » qui est apparue un siècle plus tard. Sous l' Ancien régime, lorsqu'un procès était en cours, toutes les pièces du dossier - les dépositions, les contrats, les preuves, les plaidoiries écrites, etc. - étaient rassemblées et conservées dans un grand sac en toile de lin ou de chanvre, appelé « sac à procès ». Lorsque le jugement était prononcé et que le dossier était définitivement clos, le sac était ouvert, les documents classés, et la partie gagnante pouvait se prévaloir de son succès.

Georges Pop

Rubrique immobilière

Bertrand NICOD
bertrand.nicod@synergimmo.ch
+41 78 744 20 08

Nouveaux départs – Divorce, succession et hoiries

Toutes les ventes immobilières ne naissent pas d'un projet joyeux ou d'un départ à la retraite.

Parfois, la décision est imposée par les aléas de la vie, comme un divorce ou le règlement d'une succession complexe.

Ces situations demandent souvent une approche humaine et technique radicalement différente, où l'expert immobilier doit endosser le costume d'un médiateur diplomate.

Dans une « hoirie » (groupe des héritiers), il n'est pas rare que quatre frères et sœurs aient des avis divergents sur la valeur affective ou financière de la maison de leurs parents.

Le conflit peut alors s'enliser durant des mois, voire des années, dégradant ainsi le bien et parfois même les relations familiales.

Le rôle du professionnel est d'apporter une neutralité bienveillante.

Un courtier empathique sert de point de contact unique, capable de réconcilier les intérêts opposés, de gérer les formalités administratives à distance pour les héritiers éloignés et de s'assurer que la transaction se déroule de manière équitable pour tous.

En cas de divorce, la vente permet de distinguer l'aspect financier de la charge émotionnelle liée à la séparation, offrant ainsi une sécurité et un capital indispensable pour reconstruire un nouveau foyer adapté à une nouvelle vie.

L'agent immobilier est ici un peu comme l'arbitre d'un match de tennis particulièrement tendu. Il n'est pas là pour jouer à votre place, mais pour veiller à ce que les échanges restent fair-play, que les règles soient scrupuleusement respectées et que tout le monde puisse quitter le terrain en se serrant la main, prêt pour la saison suivante, l'esprit en paix.

Une vente fluide dans ces moments-là est souvent le premier pas vers un nouveau départ.

SYNERGIMMO SA
4, route du Verney
1070 Puidoux
+41 21 691 01 01
www.synergimmo.ch

Contrôle qualité

DUREX
VOTRE PARTENAIRE
CHAUFFAGE
Durex SA
Passage du Cerf d'Or 4
1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 634 05 39
info.forel@durex.ch

DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES QUI RÉPONDENT
À VOS BESOINS

DEVIS 100% GRATUIT

CONFORT & FIABILITÉ
TOUT SIMPLEMENT

Vous avez des meubles anciens ou modernes
à restaurer par un artisan ?

Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch
Grand choix de tissus

MARCHÉ de Lutry
Au cœur du samedi!
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

ANIMATIONS D'AUTOMNE AU
ZOO de SERVION
DU 10 AU 25 OCTOBRE 2026
JEU DE PISTE - RELEVEZ LES 8 DÉFIS A TRAVERS LE ZOO
TOUS LES JOURS, NOURRISSAGES SPÉCIAUX POUR LES ANIMAUX

www.zoo-servion.ch

Optic 2000 Oron – Le Bourg 1 – 1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 907 28 60 – info@optic2000oron.ch

Restauration

Les restaurateurs vaudois : vent debout contre une « loi carafe »

© Pixabay / Jabba

Un postulat déposé au Grand Conseil vaudois par le député Oleg Gafner (Les Verts), veut introduire l'obligation de servir gratuitement une carafe d'eau du robinet dans tous les restaurants du canton, à condition d'avoir commandé autre chose. Selon l'auteur, *« L'eau est un bien commun qui doit être accessible en tout temps à toute personne, sachant que nous allons vers des climats toujours plus arides. »*

L'initiative contrarie passablement les professionnels de la restauration ; ceux pour qui l'obligation pourrait représenter une charge supplémentaire, dans un secteur déjà confronté à des coûts élevés, mais ceux aussi – très nombreux – qui le font déjà mais jugent tout à fait inopportune une telle contrainte légale. Le Courrier a sondé les milieux concernés.

© lac-bret.ch

Au restaurant du Lac de Bret, la carafe est gracieusement offerte, à condition de consommer

Qu'en est-il dans notre région, et au-delà ?

Député au Grand Conseil vaudois, Mathieu Balsiger se qualifie lui-même d'« agriculteur-restaurateur ». Avec le réputé maître boucher Blaise Corminboeuf, il a créé La Ferme 1806, un lieu de restauration et d'événementiel éphémère, situé à Saint-Légier-La Chiésaz. Les deux compères ont aussi repris, il y a un peu plus de deux ans, le mythique restaurant Le Montagnard au Vallon de Villard, sur les hauts de Montreux.

Cet élu PLR ne cache pas son agacement : *« La gratuité, ça n'existe pas ! Et il n'appartient pas au politique d'imposer une telle mesure aux restaurateurs. C'est une question de bon sens, car il y a forcément quelqu'un qui paye ! Si un gars vient peu avant midi s'asseoir à une table à quatre couverts et demander juste une carafe d'eau, on lui dira de s'asseoir à l'écart… ».* Il ajoute en riant : *« Mais bon ! ça n'arrive pas… ! Dans notre établissement, les clients qui mangent ont droit gracieusement à une carafe d'eau et à un sirop pour les enfants ».*

© M.Balsinger

« Rien n'est gratuit. Il y a forcément quelqu'un qui paye », souligne le restaurateur et député PLR, Mathieu Balsinger

La famille Da Dalto gère trois restaurants dans le district Lavaux-Oron, dont le très fréquenté restaurant du Lac de Bret. Sollicité sur la question, Rinaldo, le père, en vieux routier de la restauration commence par plaisanter : *« Chez nous c'est à la tête du client, comme en Italie… »* Plus sérieusement, il finit par préciser : *« Dans nos établissements, la carafe d'eau est offerte, pour autant que l'on consomme. Mais si un client demande trois cacahuètes et une carafe, ça ne fera pas l'affaire. »*

Même son de cloche au réputé café-restaurant du Jorat du couple Musli et Xhevrije Syla. *« Ici nous offrons toujours une carafe d'eau et un verre de grenadine pour les enfants »,* indique la patronne qui juge le postulat *« inutile ».* Non loin de-là, à Essertes, le restaurant de la Croix-Fédérale affiche, lui, clairement la couleur sur sa page d'accueil sur la Toile : *« Service de la carafe d'eau comme boisson unique : CHF. 3.80.- si pas d'autre boisson commandée. »*

A la tête du très coté restaurant de Riex, le chef Peter Hasler écarte lui aussi le postulat d'un revers de la main. Il facture la carafe d'eau du robinet 3 francs et s'en explique : *« Chez moi, il est arrivé un moment où, à peine arrivés, certains clients demandaient une carafe d'eau. C'était devenu systématique ! Mais cette prestation à un coût… Le service et le lavage ne sont pas gratuits ! »*

« Mettre cette obligation dans la loi, ce serait vraiment pousser le bouchon trop loin », s'exclame pour sa part Stéphanie Staempfli Papazian. Avec son époux Jacques, elle dirige l'Auberge de Rivaz, particulièrement fréquentée en été. *« Jusqu'à l'année dernière, nous offrions la carafe à nos clients. Mais certains ont vraiment abusé, exigeant de l'eau sans commander une autre boisson. A la longue, c'est devenu intenable, alors que la consommation de vin est en baisse, que les prix augmentent et que nos marges se réduisent… Chez nous, les carafes sont placées dans le réfrigérateur. C'est un service à part entière que nous facturons 5 francs. C'est indiqué en rouge sur la carte »,* précise-t-elle.

Qu'en pense la Fédération romande des consommateurs ?

« La FRC ne se prononce pas en faveur ou en défaveur d'une gratuité inscrite dans la loi », nous a répondu Juliette Ivanez, en charge du secteur alimentation et prévention.

Elle précise cependant : *« Le restaurateur ayant la latitude de facturer ou non la carafe d'eau, sa pratique doit être transparente. Si l'eau du robinet est facturée en l'absence d'autres boissons payantes commandées, cette information doit être donnée de manière visible. De la même manière, si un client demande une carafe d'eau et se voit présenter de l'eau filtrée qui sera ensuite facturée lors de l'addition, le prix doit être clairement annoncé lors de la commande. »*

Actuellement, seul le canton du Tessin impose la carafe d'eau gratuite. Le postulat du député Oleg Gafner qui s'en inspire sera examiné ces prochains mois par le Grand Conseil vaudois.

Georges Pop

L'exception tessinoise

La loi et l'ordonnance sur l'hôtellerie-restauration du canton du Tessin stipulent qu'un verre d'eau (ou une carafe/eau du robinet) doit être servi gratuitement à la demande d'un client, mais à la condition qu'il consomme un repas principal dans l'établissement. Le Tessin est le seul des 26 cantons suisses à imposer légalement cette gratuité. Dans le reste de la Suisse, aucun droit fédéral n'oblige un restaurateur à offrir l'eau du robinet, et celui-ci est libre de la facturer (à condition d'en indiquer le prix de manière transparente sur la carte. L'obligation légale tessinoise d'offrir gratuitement de l'eau au restaurant découle à l'origine de la loi sur les établissements publics de 1994 du 21 décembre 1994. Cette règle spécifique a ensuite été intégrée dans la législation actuelle, la Loi sur l'hôtellerie et la restauration (LEAR) du canton du Tessin, adoptée le 1er juin 2010 par le Grand Conseil sur proposition du gouvernement. Elle est entrée en vigueur le 1er avril de l'année suivante.

Contrôle qualité

Sports

Pourquoi aimons-nous courir ?

Sur les rives du Léman, le long d'une route, en forêt, en montagne ou entre les vignes, en solitaire ou en groupe : tout-terrain, la course à pied séduit un large public. A quelques jours du marathon de Lausanne, deux chercheurs de l'Université de Lausanne éclairent ce qui nous met en mouvement, et ce que ce mouvement dit de nous.

Courir par nécessité est sans doute aussi ancien que le genre humain – il fallait bien chasser des mammouths et fuir devant les prédateurs – mais courir dans son temps libre n'a pas toujours été aussi répandu au cours de l'histoire contemporaine. Jusqu'à la fin des années 1960, ce sport de performance était *«plutôt pratiqué par des athlètes d'élite que par la population, auprès de laquelle il restait une activité très de niche»*, observe Bastien Presset, spécialiste des technologies dans le sport au sein de l'Institut des sciences du sport de l'UNIL. A partir de cette période, le jogging s'est construit comme quelque chose de libérateur, lié au plaisir et à la nature, et il s'est petit à petit diffusé jusqu'à devenir une pratique sportive courante.

Aujourd'hui, la course à pied fait partie des cinq sports les plus pratiqués en Suisse, après la randonnée, le cyclisme, la natation et le ski, selon l'enquête nationale menée en 2026 par l'Office fédéral du sport. Elle y figure depuis au moins l'an 2000, date du début des études «Sport Suisse». Elle a aussi comme caractéristique de drainer des profils très hétérogènes, autant de femmes que d'hommes, *«même si le milieu urbain, plutôt aisé, y est surreprésenté»,* note le chercheur.

Comment expliquer cet engouement qui ne faiblit pas? La course à pied est facilement accessible, ouverte à tout le monde, et financièrement «pas exorbitante», relève pour commencer Marine Tâche, doctorante en psychologie du sport dans le même institut. C'est aussi un sport qui remplit les trois besoins psychologiques fondamentaux - l'autonomie, la compétence et l'appartenance - permettant aux gens de rester motivés et engagés sur le long terme, ajoute-t-elle.

L'autonomie : courir quand on veut, comme on veut

Courir est une activité autonome qui peut se réaliser quand on veut, où on veut et qui ne dépend d'aucune structure. *«C'est un aspect qui a été beaucoup ressenti durant le Covid, alors que tous les lieux sportifs étaient fermés, et qui a fait boule de neige sur les réseaux sociaux»,* glisse Marine Tâche. Cette autonomie donne bien sûr une grande flexibilité à la pratique sportive, ce qui lui confère un avantage essentiel. Dans des quotidiens extrêmement chargés avec des responsabilités familiales et professionnelles, il est devenu difficile de se rendre chaque mardi, à heure fixe, à son club de volley, illustre Bastien Presset. Les pratiques sportives les plus répandues en Suisse sont aussi celles que l'on peut «caler un petit peu partout».

La course s'adapte aussi aux envies du moment et aux profils. Pour certains, elle est une bulle de répit, un espace rien qu'à soi au milieu d'une journée surchargée en contacts sociaux, ou un moyen de se défouler après être resté assis des heures; pour d'autres, qui sont en télétravail ou indépendants, c'est l'occasion de rejoindre un groupe, de rencontrer du monde, de créer du lien. *«Ce dernier type de profil a certainement eu un impact sur le développement ces dernières années, en milieu urbain, de clubs de running aux conditions d'engagement peu contraignantes»,* commente Bastien Presset. Au final, la course à pied reste un sport solo que l'on aime parfois pratiquer en groupe, estime Marine Tâche.

La compétence : voir qu'on progresse

La course à pied répond à un deuxième besoin qui permet de rester motivé: celui de se voir progresser. *«Au début, quand on se met à courir, on s'améliore vite. On le ressent physiquement, mais surtout on le constate avec les chiffres»,* souligne Marine Tâche. Car l'écrasante majorité des pratiquants mesure ses performances, à un niveau souvent très élaboré, via des montres connectées ou des applications de running.

«Ces outils de mesure enregistrent et encouragent la progression avec des systèmes dits de «gamification», c'est-à-dire avec des mécanismes ludiques», complète la psychologue. A la fin de chaque entraînement, l'utilisateur a accès à ses statistiques, il peut gagner des badges, des trophées, grimper dans des classements, lister le nombre de sorties sur une période donnée. *«D'un point de vue psychologique, ces informations sont comme des petites récompenses qui tombent à la fin de chaque activité»,* résume-t-elle.

A-t-on perdu l'essence de la course à pied avec les outils de mesure? Non, répondent les deux chercheurs. Même si elle s'est technicisée, elle n'en reste pas moins une activité qui a cette dimension un peu méditative, permettant de s'ancrer dans le moment présent, de faire taire les ruminations, quels que soient son niveau ou ses objectifs.

L'appartenance : faire partie du groupe

Courir, c'est aussi appartenir à un groupe, à une communauté. Et les applications comme Strava, qui s'apparentent à de véritables réseaux sociaux, offrent un espace de partage et d'inspiration. Ces plateformes permettent de se comparer à des personnes qui nous ressemblent: si elle l'a fait, alors moi aussi, illustre Marine Tâche qui parle d'un mécanisme principalement positif. Même l'équipement est une manière de «construire son identité athlétique», ajoute-t-elle. Ainsi, le dossard, le t-shirt de finisher, les baskets et la montre connectée sont autant de marqueurs de l'appartenance à cette communauté de coureurs.

Les courses populaires, toujours plus fréquentées, comme le marathon de Lausanne ou la course de l'Escalade à Genève, renforcent encore ce sentiment de cohésion sociale. Ces rendez-vous donnent l'occasion de «vivre une expérience festive» où tout le monde est là «pour la course à pied», soutient aussi Bastien Presset, qu'il s'agisse de coureurs très occasionnels ou des sportifs d'élite.

Question de mesure

Le revers de la médaille se glisse, comme toujours, dans la capacité à rester dans la mesure. Tant que l'activité s'adapte au style de vie et contribue au bien-être, elle reste harmonieuse, mais du moment où elle se mue en pratique culpabilisante, elle devient obsessive, relève Marine Tâche. Lorsque c'est le cas, les coureurs sont bien souvent les premiers à s'en rendre compte: *«ces dernières années, il y a un mouvement discret qui s'est créé, celui de personnes, pendant longtemps très connectées, qui se retirent des réseaux, posent leur montre, et se mettent à pratiquer une course minimaliste pour se reconcentrer sur leur corps et sur la nature»,* note Bastien Presset.

Texte et photos Diane Zinsel

Pully

Une fascinante plongée dans l'univers des jeux romains

© Le Courrier-G.Pop

En parcourant l'exposition « Quel cirque ! Jeux et spectacles chez les Romains »

Superbe espace muséal interactif qui abrite les vestiges de la Villa romaine du Prieuré, à Pully, l'ArchéoLab présente une nouvelle exposition intitulée « Quel cirque ! Jeux et spectacles chez les Romains ». Jusqu'au 4 juillet 2027, elle invite petits et grands, ainsi que les classes des écoles, à découvrir les courses de chars, les combats de gladiateurs, ainsi que les performances théâtrales qui captivaient les Romains.

Les visiteurs, passionnés au non d'archéologie, se laisseront certainement surprendre par les animations en 3D des grands sites réservés aux spectacles romains ; par la cartographie animée des édifices de Lugdunum (Lyon), et de l'Helvétie romaine, et peut-être davantage encore par la reconstitution animée des trois grands ensembles de spectacles à Rome : le Circus Maximus qui accueillait les courses de chars ; l'amphithéâtre flavien, autrement dit le Colisée, où les foules assistaient aux combats de gladiateurs, et le théâtre de Pompée, destiné aux comédies, tragédies et autres spectacles musicaux antiques, etc.

Le riche parcours, entre les murs vénérables de la villa antique, associe aussi bien le virtuel que le réel. Divers rares objets d'époque sont à découvrir, ainsi que la grande fresque semi-circulaire à l'aurige (le conducteur de char) de la villa romaine. Longue de 15m, elle est la plus grande jamais découverte sur le sol suisse.

Il a fallu – incomplètement malheureusement – la recomposer, pièce par pièce, à la manière d'un puzzle géant, l'œuvre ayant été découverte « éclatée » en 80'000 fragments. Ce travail de bénédictin a pris dix ans. Il a été accompli grâce à l'expertise du restaurateur Dieter Ohlhorst, hautement spécialisé dans la sauvegarde et la restauration des peintures murales antiques et des vestiges archéologiques.

Sous le regard réjoui du souriant conservateur, Aurèle Cellérier, l'auteur de ces lignes s'est amusé comme un gamin au jeu du vrai ou faux à propos des jeux du cirque : Tous les combats se terminaient-ils par la mort d'un gladiateur ? Le pouce baissé signifiait-il la mise à mort du gladiateur ? Existait-il des gladiatrices ? Les spectacles étaient-ils gratuits ? etc. Pas question de donner ici les bonnes réponses. A vous de jouer !

Les plus jeunes, tout comme celles et ceux qui ont gardé une âme d'enfant, ne risquent pas de s'ennuyer : les costumes sont en libre-accès pour entrer dans la peau d'un gladiateur, d'un acteur ou d' un aurige ; il est possible de « dialoguer » avec un gladiateur, un tragédien ou un aurige et - cerise sur le gâteau - un oracle répond aux visiteurs soucieux de connaître leur destin dans l'arène… Les tout petits (4-7 ans) pourront, quant à eux, sous la garde de médiateurs bienveillants, s'occuper lors de séances de lecture, de création de masques et de courses de chars miniatures.

L'exposition vient de prendre ses quartiers dans la Villa romaine de Pully, après avoir connu un grand succès à Lugdunum, le Musée et théâtres romains de Lyon. Elle s'inscrit dans la suite de la saison culturelle La Villa dans tous ses états, dédiée aux jeux et spectacles antiques. Elle vous attend !

Le site de l'ArchéoLab : archeolab.ch

Georges Pop

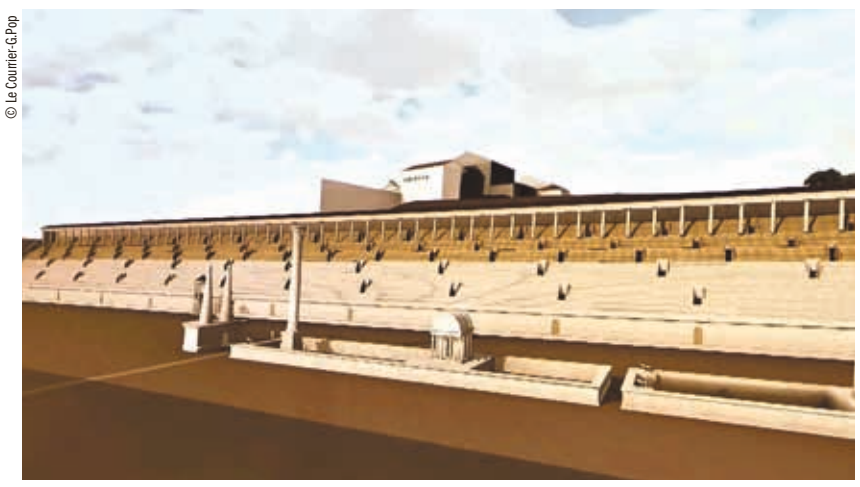

© Le Courrier-G.Pop

La reconstitution animée du Circus Maximus de Rome

Les mystères de la Villa romaine du Prieuré

Moins célèbre que les vestiges découverts à Vidy, la Villa romaine de Pully n'en est pas moins fascinante. Les premiers objets et structures de son site furent identifiés dès le début du XX[e] siècle, notamment par l'archéologue Albert Naef. Mais ce n'est qu'en 1971 que des travaux ont fortuitement mis au jour l'ensemble de cette luxueuse villa dont une bonne partie reste enfouie sous la cité médiévale et la ville moderne. En 1981, un abri-musée fut installé pour protéger les précieux vestiges. L'ArchéoLab fut, lui, inauguré un peu plus de dix ans plus tard.

Les fouilles, qui se sont poursuivies pendant plusieurs décennies, ont révélé une architecture monumentale en terrasses, des thermes, des jardins, ainsi qu'un vaste édifice principal avec ses impressionnantes peintures murales. On sait que l'ensemble date du 1[er] siècle et du IIe après J.-C. Mais de nombreuses zones d'ombre subsistent.

On ignore, par exemple, qui étaient les habitants du site. Mais la taille de la villa, bâtie sur une surface comparable à celle d'un terrain de football, laisse supposer la présence d'une élite extrêmement fortunée – peut-être un aristocrate ou un dignitaire local – vivant avec sa suite et ses esclaves. Des activités agricoles étaient-elles liées à cette demeure ? Etait-elle un simple lieu de villégiature, ouverte sur le panorama du lac et des Alpes ? On ne le sait pas !

Les archéologues ont établi que la villa fut occupée et agrandie jusqu'aux alentours de 180 après J.-C. Après quoi, elle semble avoir connu un déclin progressif. On ignore les causes exactes de son abandon. Peut-être des troubles politiques ou économiques, des attaques, voire un glissement de terrain… Le fait est que le site fut oublié. Les plans cadastraux du XVII[e] siècle ne mentionnent plus que le Prieuré médiéval, sans garder la mémoire de ces trésors archéologiques.

Selon une hypothèse généralement admise, le nom de la commune de Pully serait issu de celui de « Pulliacum », lui-même dérivé de « Pollius » ou « Pullius », le patronyme d'un riche propriétaire romain. A-t-il été l'un des maîtres des lieux ? C'est possible ! Mais aucun document épigraphique n'a permis de confirmer formellement l'identité de la riche famille propriétaire de ce vaste domaine.

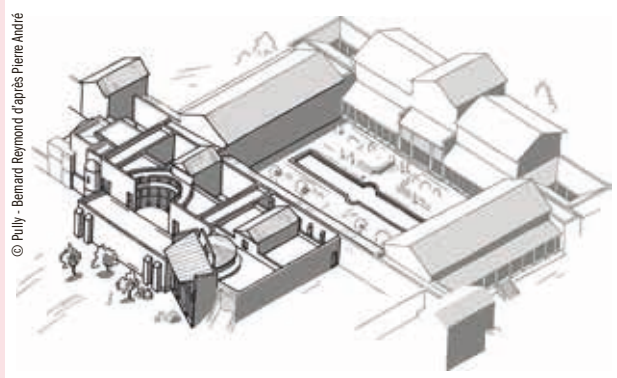

© Pully - Bernard Reymond d'après Pierre André

Une reconstitution infographique de la Villa romaine du Prieuré

Un conservateur passionné

© Le Courrier-G.Pop

Aurélien Cellérier, le conservateur, devant une section de la fresque à l'aurige

Les trois musées de Pully, le Musée d'art, l'ArchéoLab et La Muette, un espace littéraire dédié à C.F. Ramuz, sont dirigés par l'historien de l'art, commissaire d'exposition et artiste Niklaus Manuel Güdel. Parmi la quinzaine de collaborateurs qui le seconde figure Aurèle Cellérier, 37 ans, le cordial et volubile conservateur de l'ArchéoLab, intarissable sur l'histoire romaine, celle de son musée et de la villa romaine qu'il abrite.

Et lorsqu'on lui fait remarquer qu'il porte le nom d'un empereur-philosophe romain (Marc Aurèle, popularisé dans le film Gladiator), il se contente de répondre, avec un petit sourire entendu : *« J'étais sans doute prédestiné. »* Manifestement, ce n'est pas la première fois qu'on lui fait le coup. *« Mon papa, pasteur, était passionné d'histoire, et ma maman adorait les musées où elle nous emmenait en visite »*, nous a-t-il confié. Pourtant, ce n'est pas l'archéologie qui l'a d'abord séduit : *« J'ai fait des études de géographie et d'ethnologie, à Neuchâtel et Genève. Puis je me suis perfectionné en muséographie. C'est ce qui m'a valu mon poste ici à Pully »*, explique-t-il.

Heureux comme un poisson dans l'eau dans cet univers qu'il maîtrise à la perfection, il se réjouit des projets d'agrandissement et de conservation de « son » musée et de la villa qu'il abrite. *« La phase d'étude a été financée et achevé par la commune. On attend la phase de réalisation »*, précise-t-il.

Son seul regret : *« Beaucoup de gens dans la région ignorent encore notre existence et les trésors que nous détenons ici. C'est dommage ! Mais nous sommes partis de presque rien et nous accueillons malgré tout plusieurs milliers de visiteurs chaque année. »* Bref, si vous voulez vraiment lui faire plaisir, il vous suffit de franchir sa porte. Il n'attend que ça !

Contrôle qualité

LES PETITES ANNONCES DU COURRIER
PUBLIEZ UNE ANNONCE

Cherche

Cherche antiquités
Toutes antiquités du 18e au 19e siècle, tous tableaux F. Bocion, E. Bieler. Toutes sculptures R. Hainard, Y. Larsen. Et toutes horlogeries
Tél. 077 487 30 13

Immobilier - Vente

Appartement 3,5 pièces
À vendre superbe appartement de 3,5 pièces, cave, une place de parc couverte, terrasse couverte de 25 m² avec vue imprenable sans vis à vis, avec piscine, dans une P.P.E de 2 villas de 4 appartements. CHF 560.000.–
Tél. 079 421 33 37
pierre.deschenaux@bluewin.ch

Achat automobiles
Uniquement modèles récents
Déplacement à domicile
Paiement comptant
Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch
1028

LES PETITES ANNONCES DU COURRIER
PUBLIEZ UNE ANNONCE

Tout est simple

Inscrivez votre annonce aux mots
sur notre site, **www.le-courrier.ch**
et cliquez la rubrique **«Petites Annonces»**

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

Dernier délai:
Dimanche pour le jeudi suivant

SYLVAIN KRAYENBUHL
Menuiserie Ebénisterie
Ch. de la Branche 136
1090 LA CROIX/Lutry
Tél. 021 791 19 03
Fax 021 792 17 61
Mob. 079 380 91 27
skrayenbuhl@bluewin.ch

atelier des enfants
action directe en bidonville
lima, pérou

Pour nous aider
TWINT
Atelier des Enfants
1610 Oron-la-Ville
www.atelierdesenfants.ch

ceppi
ferblanterie - couverture et entretien de toitures
Chemin du Moulin 1 | CP 63 | 1095 Lutry
Tél. 021 791 34 93 | **www.jpceppi.ch**
jp.ceppi@vtxnet.ch | lionel@ceppi-sa.ch

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch
Garage Petite Corniche Lutry
Official Car Partner

Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation
- Courant fort
- Courant faible
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite
Pascal Troyon
1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

Boxe en Lavaux

Les meilleurs espoirs en force à Puidoux, le 23 octobre

Là où la vigne se meurt, la boxe s'implante !

Alors que la culture de la vigne se meurt à Lavaux, la boxe y a trouvé une scène inespérée à la salle Forestay, pour faire parler d'elle et surtout pour la promotion de ses espoirs, tous Romands. Une nouvelle génération de professionnels pleins de belles qualités, qui ne demandent qu'à se faire connaître d'un public régional jusque-là gavé de football et de hockey sur glace !

Le changement tient à la fois de la curiosité et du désir de vivre d'autres émotions. Jadis Ernest Monnier, vigneron à Grandvaux et triple champion de Suisse des super-welters (1955-57-58), avait été un pionnier. Aujourd'hui c'est une relève talentueuse, jamais vue à Lausanne et environs, qui rêve de sortir de l'anonymat, où les obligent à évoluer des médias à l'agonie.

L'association *Boxe en Lavaux* est là pour soutenir ces espoirs et leur donner l'occasion de se mettre en évidence. **Félix Meier** (22 ans/10 combats, 10 succès) et **Adam Messibah** (23 ans/4-0-0), sans doute le plus doué de la classe, sont les piliers de cette relève lausannoise, avec **Marwan Maslard** (20 ans/4-0-0), absent cette année. Tous rêvent de marcher sur les traces de Mauro Martelli (quintuple champion d'Europe 1987-88), mais le chemin est encore long, malgré une motivation qui les pousse à se surpasser en espérant raviver les feux de la passion, lesquels nous ont valu quelques grands moments il y a près de quatre décennies !

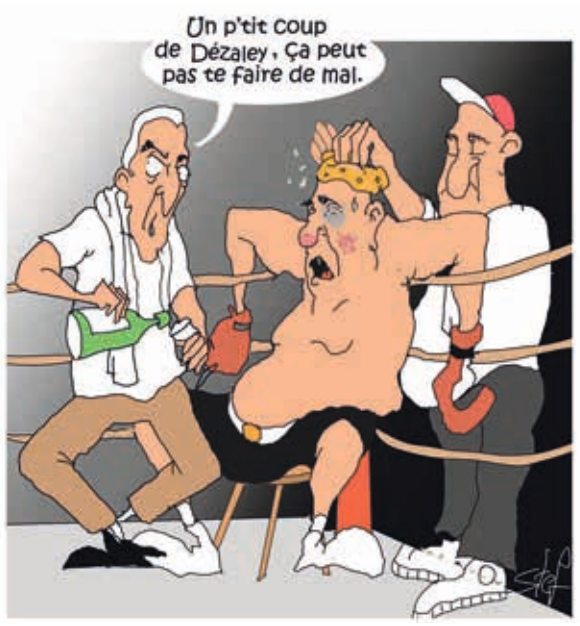

Meier, qui prépare le championnat de Suisse contre le Zurichois Alfred Kqira pour le 26 décembre, à Berne, et après une semaine d'entraînement à Majorque, sera finalement opposé au jeune Mexicain **Diego Gonzalez** (21 ans/7-6-2), et **Messibah,** après plusieurs mois d'absence pour une blessure à une épaule, rencontrera le Géorgien **Ambrosi Sutidzé** (8-20-5), un vétéran expérimenté de 38 ans, avec 39 combats au compteur.

On aurait aimé faire participer à cette deuxième édition les meilleurs amateurs de la région, mais l'équipe nationale les a engagés dans un tournoi à Sarajevo (Bosnie). Cette situation profite au Boxing Club Fribourg, présent avec ses deux espoirs de 19 ans, **Elisa Perez Tejada** (opposée à la championne suisse lausannoise **Angela-Mia Mury**) et le talentueux poids moyen **Jules Perritaz** (30-15-0), mais surtout avec le spectaculaire poids lourd **Thomas Mboua** (27 ans), lequel sera l'attraction de la soirée après avoir gagné ses deux premiers combats par ko au 1er round ! Un phénomène de puissance (1m97/105 kg) comme on n'en a jamais vu en Suisse. Son adversaire est l'Italien **Zakaria Hilal** (25 ans/1-0-1).

Enfin, retour sur le ring après 27 mois d'absence à cause de blessures, d'**Yves Tazi** (33 ans), l'ex-espoir du CP Carouge (6-0-0). Celui-ci a dû perdre quelque 15 kilos à l'entraînement depuis le début de l'année, mais la boxe est toujours en lui et il aura comme adversaire le Colombien **Miguel Vasquez** (23 ans/6-9-0) pour relancer sa carrière.

Quant à l'affrontement principal (8x3), qui devait opposer le Carougeois **Bryan Fanga** (16-2-1), récent vainqueur de la ceinture mondiale IBF International des super-légers, au Péruvien **Jésus Martin Bravo** (31 ans/23-18-1), il a été modifié. Le champion de Suisse s'est blessé aux ischio-jambiers samedi 17 en disputant des séances de sprints à l'entraînement, et il a dû déclarer forfait en raison de cette importante blessure ! Il sera remplacé par le néo-pro lausannois **Jason Kongolo** (25 ans/3-1-0), qui a accepté de relever le défi en 6x3 face à l'expérimenté Sud-Américain.

Un pari sur l'avenir pour l'ensemble des combattants.

Réservation via **infomaniak.events**

Bertrand Duboux

Programme

16h contrôle médical amateurs
18h ouverture des portes
18h30 apéritif + buffet VIP/invités
19h présentation

Amateurs
19h30 dames 3x3 Angela-Mia Mury (Lsne Boxing Inst.) – Elisa Perez Tejada (BC Fribourg)
19h50 élite 3x3 Jules Perritaz (BC Fribourg) – Damir Nurislamov (Fra)
20h10 élite 3x3 Diego Fernandez (Yamabushi/GE) vs Killian Fortis (OBCG)

Professionnels
20h30 6x3 Yves Tazi (CP Carouge) – Miguel Vasquez (Col)
21h 6x3 Jason Kongolo (Lausanne) – Jesus Martin Bravo (Pérou)
21h30 PAUSE 30 minutes
22h 6x3 Adam Messibah (CP Morges) – Ambrosi Sutidzé (Géo)
22h30 6x3 Thomas Mboua (BC Fribourg) Zakaria Hilal (Ita)
23h 6x3 Félix Meier (Lausanne) – Diego Gonzalez (Mex)

Brève

Le Canton rejoint le réseau national pour une Suisse numérique souveraine

Réduire la dépendance aux GAFAM, développer l'open source, reprendre la main sur ses infrastructures : le canton de Vaud affiche son envie de prendre la direction de la souveraineté numérique. Il a rejoint le 9 octobre le réseau SDS, animé par la Haute Ecole spécialisée bernoise depuis sa création en 2025. Autour de la table, acteurs publics et privés confrontent leurs expériences pour trouver des solutions concrètes.

Il faut remonter à 2018 pour comprendre ce geste. Le Conseil d'Etat vaudois inscrivait alors la souveraineté dans sa stratégie numérique. Depuis, le canton agit au sein de la Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux du numérique (CLDN), née en 2019, qui a publié en 2023 trois études sur le cloud souverain et défend un cloud suisse auprès de la Confédération. Il siège aussi à l'Administration numérique suisse (ANS), plateforme de coopération intercantonale pour l'ensemble des administrations helvétiques. Dans un communiqué annonçant l'adhésion du canton de Vaud au réseau SDS, Catherine Pugin, déléguée au numérique, parle *« d'espaces de coopération »* à investir ainsi que *« du dialogue politique aux solutions techniques »*. Sa cheffe de département, Valérie Dittli, y voit *« Une chance de travailler avec des partenaires à tous les niveaux en faveur de solutions concrètes. »*

Les acteurs locaux

Côté diffusion, HelvetiaVideo.ch est née d'un constat fait pendant les élections communales dans le district Lavaux-Oron : des candidats refusaient de voir leurs données transmises à un GAFAM pour présenter leur programme face caméra. La plateforme indépendante, fondée par l'auteur de cette brève, se veut une alternative aux géants américains comme YouTube.

En librairie, on retrouve « Pour une souveraineté numérique » (Savoir Suisse, 165 pages.) rédigé par Jean Christophe Schwaab, municipal de Bourg-en-Lavaux et ancien conseiller national. L'ouvrage dresse un panorama des pratiques des GAFAM sur les collectivités publiques et explique comment ces dernières peuvent leur reprendre la main.

Thomas Cramatte

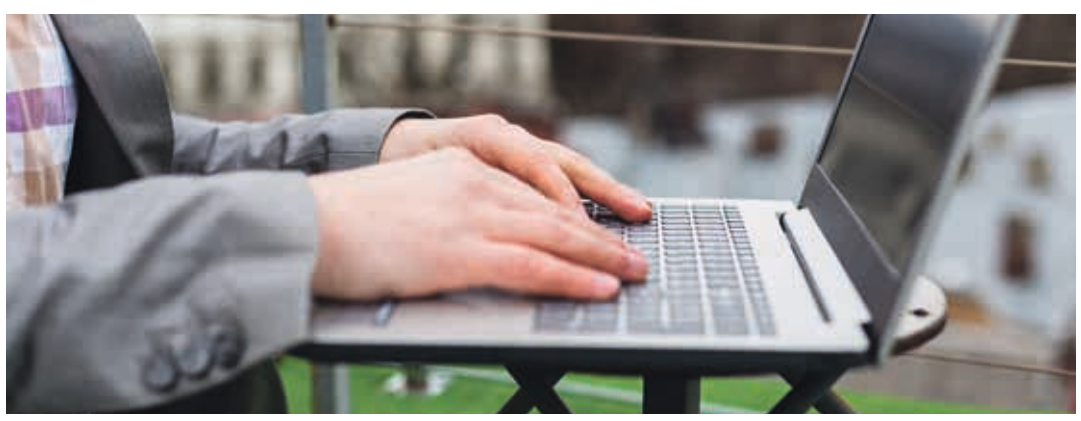

Publicité

Laurent Damond
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch

Faut-il avoir raison pour trouver la paix ?

Un frère et une soeur étaient assis face à face, séparés par une table et plusieurs années de silence. Leur père était décédé deux ans auparavant, laissant une maison, quelques économies et manifestement beaucoup de rancœurs.

Le désaccord portait sur une somme de 30'000 francs que le père avait donné à son fils quelques années avant son décès. Pour la sœur, il s'agissait d'une avance sur héritage qui devait être prise en compte dans le partage. Pour le frère, il s'agissait d'un cadeau, librement consenti.

Chacun avait consulté son avocat, chacun avait ses arguments et chacun était absolument convaincu non seulement d'avoir raison, mais encore de détenir la vérité.

La médiation avait commencé depuis une heure lorsque la sœur sortit de son dossier une lettre de leur père et elle dit : *« Vous voyez, c'est écrit noir sur blanc ! »* Son frère lut le document, puis le repoussa : *« Tu peux sortir tous les papiers que tu veux, tu sais très bien pourquoi papa m'a donné cet argent. »*

Le ton monta et les regards se durcirent. Je les laissais échanger quelques instants avant de leur poser une question : *« Supposons que vous obteniez demain un jugement qui vous donne entièrement raison à l'un ou à l'autre, qu'est-ce que cela changerait entre vous ? »*

Un silence s'installa et c'est la sœur qui répondit la première : *« Au moins, mon frère serait obligé de reconnaître que je n'ai pas menti. »* Son frère baissa les yeux, puis il murmura : *« Tu crois vraiment que c'est pour 30'000 francs que je ne te parle plus. »*

La conversation prit alors une direction inattendue. Il fut désormais question des dernières années de vie de leur père, des visites à l'hôpital, des décisions prises sans consulter l'autre. La sœur reprochait à son frère son absence qui lui estimait, qu'elle avait toujours voulu décider de tout.

Ainsi, les 30'000 francs étaient devenus le symbole d'une injustice bien plus ancienne.

Le jour de la séance de médiation, personne ne renonça à ses droits et aucun accord ne fut signé. Mais pour la première fois depuis des années, ils avaient cessé de parler d'argent pour parler de ce qui les séparait réellement.

En quittant mon bureau, le frère se retourna vers sa sœur : *« Je ne suis toujours pas d'accord avec toi, mais je comprends mieux pourquoi tu es en colère. »* Sans être une réconciliation, ce moment marquait peut-être le début d'un dialogue retrouvé.

Dans un conflit, nous cherchons souvent à démontrer que nous avons raison. Nous accumulons les preuves, les arguments, les témoignages et nous voulons convaincre l'autre, parfois à tout prix. Mais derrière cette volonté se cache fréquemment un besoin plus profond, soit celui d'être reconnu.

La médiation ne consiste pas à demander aux personnes de renoncer à leurs convictions, encore moins à leurs droits, mais elle leur offre un espace pour comprendre ce que leurs positions respectives ne disent pas. Car avoir raison sur les faits ne signifie pas nécessairement avoir compris ce que ressent l'autre.

Quelques semaines plus tard, le frère et la sœur trouvèrent un accord sur le partage de la succession. Ils ne retrouvèrent pas immédiatement leur complicité d'autrefois, mais ils purent à nouveau se parler.

Je repense parfois à cette médiation. Un tribunal aurait pu trancher la question des 30'000 francs et il aurait déterminé qui avait juridiquement raison. Mais aurait-il pu réparer les années de silence ?

Nous confondons parfois deux victoires bien différentes, soit celle qui consiste à obtenir gain de cause et celle qui permet de retrouver la paix. La première exige parfois qu'un tiers, soit un juge nous donne raison. La seconde commence souvent lorsque nous acceptons que notre vérité ne soit pas la seule.

Car dans certains conflits, le plus difficile n'est pas d'avoir raison, mais c'est de renoncer à avoir le dernier mot.

Laurent Damond , avocat

Maracon

Concert, samedi 7 novembre, à 20h, au temple

Les Voix du Bonheur

Elvira Sonnay, sous sa baguette toujours aussi magique, réunit pour l'occasion son chœur mixte, *Les Voix du Bonheur,* et un groupe d'élèves de l'EPS Oron-Palézieux pour un concert varié, rythmé, émouvant aussi. Toutes les générations seront représentées.

Les chanteurs seront accompagnés par leur irremplaçable pianiste, multi instrumentiste et vrai amoureux de la musique, Rui dos Reis.

Les élèves, issus de différentes classes de 9e, adorent chanter. Ils se sont engagés dans ce magnifique projet depuis quelques mois. Tous volontaires, ils vont suivre les répétitions à midi dans une ambiance très familiale. Parmi eux, Wendie Le Tousse, soliste fidèle et engagée vous enchantera de sa merveilleuse voix. Le programme, choisi par les élèves, va de Jean-Jacques Goldman à Mika en passant par Calogero.

Les Voix du Bonheur est un petit groupe vocal mixte né du chœur d'enfants Les Colibris fondé par Elvira Sonnay. Les années ont passé et les chanteuses du début sont devenues adultes. Pour autant, elles ont voulu continuer à chanter. Des plus jeunes et des plus anciens, des voix masculines aussi se sont greffées à l'ensemble et ainsi sont nées les Voix du Bonheur.

Ce groupe d'adultes se réunit autour de projets et répète environ tous les 15 jours dans une ambiance très chaleureuse. Les jeunes femmes du chœur, dont certaines chantent depuis plus de 10 ans avec Elvira, sont restées amoureuses de la musique slave. Elles interpréteront des chants mélodieux, expressifs, touchants si représentatifs de cette culture.

Cette année, le programme extrêmement varié vous fera voyager en Amérique du Sud et du Nord, en Afrique ainsi qu'en Europe de l'est et de l'ouest.

Le concert se terminera par « I will follow you », air très célèbre de la comédie musicale et du film « Sister Act ». Ambiance garantie !

Le concert sera suivi d'une verrée à La Classe, de Maracon, où nous nous réjouissons de vous retrouver.

Eric Chollet

Samedi 7 novembre
20h, temple de Maracon
Concert des Voix du Bonheur et d'un groupe d'élèves de l'EPS d'Oron-Palézieux
Direction : Elvira Sonnay
Piano : Rui dos Reis
Entrée libre, collecte à la sortie.

Opinion

Accord de libre-échange avec le Mercosur : la population doit pouvoir trancher

6.5 millions de bouteilles de vin à des prix défiant toute concurrence, 3000 tonnes de viande bovine dopée aux hormones de croissance, 1000 tonnes de volaille perfusée aux antibiotiques. Voilà une partie des concessions accordées par la Suisse aux pays du Mercosur dans le cadre du nouvel accord de libre-échange.

C'est d'abord un lourd tribut à payer pour notre viticulture. Elle traverse déjà une période particulièrement difficile, entre baisse de la consommation et concurrence des vins étrangers. A Lavaux, comme ailleurs dans le canton, nos vigneronnes et nos vignerons se battent pour maintenir leurs exploitations et vivre de leur travail. Leur demander de faire face, en plus, à une concurrence accrue de vins produits avec des coûts et des normes différentes n'est pas acceptable.

C'est aussi un lourd tribut à payer pour notre agriculture. En Suisse, nous imposons, à juste titre, des exigences élevées en matière de protection de l'environnement, de bien-être animal ou encore d'utilisation des médicaments vétérinaires. Ces règles ont un coût pour nos exploitations. Nous ne pouvons pas leur demander toujours davantage tout en ouvrant parallèlement notre marché à des produits qui ne sont pas soumis aux mêmes conditions de production.

C'est ensuite un lourd tribut à payer pour notre santé. Des méthodes de production interdites ou fortement encadrées chez nous, notamment le recours à certains stimulateurs de performance ou antibiotiques, peuvent être utilisées ailleurs. Or, au moment de faire ses achats, il sera quasiment impossible de mesurer réellement les différences de normes et de conditions de production entre un produit suisse et un produit importé.

C'est enfin un lourd tribut à payer par l'environnement. Une partie importante de la production agricole sud-américaine reste liée à la pression exercée sur les forêts et les écosystèmes. Faciliter les échanges sans garanties suffisamment fortes contre la déforestation pose donc un problème de cohérence avec les efforts que nous demandons à notre propre agriculture.

On peut être favorable au commerce international et considérer que cet accord va trop loin. Surtout, une décision de cette importance ne doit pas être prise sans que la population puisse se prononcer.

C'est pourquoi le référendum populaire a été lancé. Il doit aboutir.

De notre côté, au Grand Conseil vaudois, nous avons également décidé d'agir. Avec des collègues de plusieurs partis, nous avons lancé une démarche pour que le canton de Vaud demande un référendum des cantons. Si huit cantons en font de même, l'accord est obligatoirement soumis au vote populaire. Et cette démarche avance : nous sommes aujourd'hui en contact avec des élues et élus d'une quinzaine de cantons.

Dans les parlements cantonaux, nous faisons notre part. A chacune et chacun maintenant de faire la sienne : signez le référendum.

Kilian Duggan, député, Lutry

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Opinion

Pourquoi ne pas augmenter la TVA au profit de l'AVS ?

En bref, pour financer la 13e rente AVS, la TVA serait relevée de 0,4 point de pourcentage (8.5% au lieu de 8.1%), le taux spécial (hébergement) passerait de 3.8% à 4.0% et le taux réduit resterait inchangé à 2.6% pour l'alimentation et les médicaments. Les cotisations salariales ne seront pas augmentées, ainsi en a décidé le Parlement après deux ans de débats. Comme le relèvement de la TVA nécessite une modification de la Constitution, le projet est soumis au vote du peuple et des cantons le 29 novembre prochain. Soyons rassurés, la 13e rente AVS sera bien versée pour la première fois en décembre prochain.

Et voilà que nous retrouvons la lacune principale mise en évidence dans l'initiative pour une 13e rente AVS acceptée, le 3 mars 2024, par 58% des votants : aucune solution n'était proposée pour le financement. En fait, double lacune : au niveau de la rédaction de l'initiative et au niveau de la Chancellerie fédérale qui a accepté le texte lors du contrôle purement formel. Les 2,5 millions de rentiers AVS avaient de quoi se réjouir et les employeurs et consommateurs de quoi être inquiets, craignant de passer tôt ou tard à la caisse. Deux ans plus tard, nous y sommes !

Cette hausse de la TVA vise à couvrir en partie le coût de la 13e rente AVS. Elle rapportera environ 1.5 milliard de francs par an alors que le coût total est estimé à environ 4.2 milliards de francs dès 2026. Soyons clairs, c'est un emplâtre sur une jambe de bois !

La TVA est la roue de secours – et aussi la solution de facilité – pour trouver des ressources supplémentaires. Elle a été introduite en 1995 avec un taux fixé à 6,5%. Depuis lors, elle a été augmentée 4 fois : pour l'AVS et l'AI, pour les grands projets ferroviaires, pour l'assainissement de l'AI et, la dernière fois en 2024 pour stabiliser l'AVS. Et maintenant, on nous propose une hausse pour financer la 13e rente AVS et… demain une hausse pour financer l'armée et… après-demain ? « On ne peut pas augmenter sans cesse la TVA pour financer chaque nouvelle envie » a déclaré, avec raison, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter.

Le recours répété à la TVA a pour conséquence une charge excessive pour les ménages et l'économie. Il faut l'éviter et ne pas agir dans la précipitation surtout lorsqu'on sait que le Conseil fédéral travaille sur la prochaine réforme de l'AVS. Le projet AVS 2030 prévoit notamment des mesures pour inciter davantage de personnes à travailler jusqu'à l'âge de la retraite et au-delà. L'objectif est aussi de garantir la stabilité financière de l'AVS pour la prochaine décennie. Et là, il ne faut pas des « mesurettes » mais bien empoigner sérieusement la problématique du financement et agir plutôt sur d'autres leviers structurels sans recourir à la TVA. Concrètement, on pourrait renoncer à l'âge de référence (65 ans) et introduire une notion nouvelle « durée de cotisations complète, par exemple 44 ans », solution préconisée depuis longtemps par le Centre Patronal. Le Conseil fédéral devrait soumettre ce projet de réforme au Parlement au printemps 2027. C'est dans moins de six mois !

En résumé, la hausse de la TVA proposée pour financer la 13e rente AVS n'est pas une bonne solution et doit être rejetée. Pour un financement sain et à long terme, des mesures complètes et structurelles doivent être prises dans le cadre du projet AVS 2030. Dans l'intervalle, les moyens nécessaires au financement de la 13e rente AVS peuvent être prélevés, au besoin, sur la fortune de l'AVS.

Louis Gilliéron, ancien membre du Conseil d'administration du Fonds AVS
Belmont-sur-Lausanne

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Contrôle qualité

Lavaux

Un dimanche en Dézaley revient pour sa 2e édition

Dimanche 25 octobre, de 11h à 16h, le chemin des Grands Crus accueillera la deuxième édition d'Un dimanche en Dézaley. Trente-trois vigneronnes et vignerons feront découvrir leurs crus au public, avec des dégustations de Dézaley blanc et rouge et quelques surprises.

Lancé en 2024 par l'association En Dézaley, l'événement a pour objectif de faire rayonner l'appellation au-delà de Lavaux, tout en sensibilisant le public à la préservation du patrimoine et du paysage. « C'est un lieu qui mérite un certain respect. Faire des événements dans un lieu de patrimoine et de préservation du paysage, sans faire de la prévention, l'un ne va pas sans l'autre. L'association n'a pas comme seule mission de servir des verres, mais aussi d'avoir les bons mots et la bonne approche auprès du public pour transmettre un message de prévention », explique Marie-Jo Valente, responsable de la communication.

Pour cette deuxième édition, l'association renouvelle sa collaboration avec Lavaux Patrimoine mondial. Des guides certifiés accompagneront les participants depuis les gares d'Epesses et de Rivaz jusqu'au parcours de dégustation. Des bénévoles seront également présents aux différentes entrées de la manifestation pour accueillir les visiteurs.

Une dégustation de qualité

Alors que la première édition était gratuite, une entrée à CHF 25.- est désormais proposée. Elle comprend un verre de dégustation, 10 % de rabais sur les commandes et la livraison gratuite en Suisse dès 12 bouteilles commandées durant la manifestation. *« La première édition a rencontré un joli succès, mais la gratuité n'était pas forcément adaptée pour proposer une dégustation de qualité »,* souligne Marie-Jo Valente.

Les participants au Marathon de Lausanne bénéficieront d'une entrée offerte sur présentation de leur preuve d'inscription.

Un plan de secours en cas de pluie

Annulée en 2025 en raison du mauvais temps, la manifestation ne sera pas compromise par la pluie cette année. Le comité a prévu une solution de repli afin de maintenir les dégustations.

Celles-ci se dérouleront à la grande salle d'Epesses, à la Fondation de la Paleyre à Rivaz et au Clos des Moines, sur le chemin du Dézaley. Les trains touristiques Lavaux Panoramic et Lavaux Express assureront les trajets depuis les gares de Cully et de Chexbres.

© Vincent Bailly

A la rencontre des vignerons du Dézaley

Une très belle occasion de vivre la région, de découvrir l'appellation, à travers une balade et d'échanger avec les vignerons, tout cela avec les couleurs de l'automne, qui commencent à s'installer au cœur de Lavaux.

Informations pratiques

- Date et horaires : dimanche 25 octobre, de 11h à 16h.
- Entrée : CHF 25.-, avec verre de dégustation et avantages sur les commandes.
- Accueil : quatre stands seront installés aux entrées du chemin du Dézaley, au Clos des Abbayes et au Clos des Moines.
- Restauration : pique-nique bienvenu ; aucun stand de restauration ne sera proposé.
- En cas de pluie : les informations seront communiquées sur le site internet et les réseaux sociaux de l'association.

Justine Brand

Ropraz

Le lauréat du Prix Rod 2026

© Fondation Jan Michalski, Wiktoria Bosc

Olivier Vonlanthen est le nouveau lauréat du Prix Rod, pour son livre « Notre-Dame des Démolies », paru aux Editions La Veilleuse.

Dans une écriture incisive et superbe, se découvre la figure de Marthe, la troublante aïeule. L'énigmatique meurtrière que le récit révèle, aux rythmes de ses chapitres brefs, par touches, dans sa solitude, sa détresse enfouie, sa piété candide et sans détour. Un livre dans lequel on est littéralement emporté.

C'est le premier roman de l'écrivain, né à Fribourg en 1987 et où il vit.

Le Prix Rod, pour la vingt-deuxième fois, sera remis à à Ropraz, le **21 novembre.** A 11h, dans la salle du Conseil de l'administration communale.

Jean-Dominique Humbert

Oron-la-Ville

Conférence de Rosette Poletti sur le thème du « lâcher prise »

Vendredi 30 octobre, à 18h, au Centre sportif d'Oron-la-Ville, le groupement partenaire « Proche Ensemble Région Oron » a le plaisir de convier la population à une rencontre sur le thème du « Lâcher prise », qui se déroulera à la cafétéria.

Photo RD

Le « lâcher prise » lors du deuil blanc

Pour marquer cette 15e édition romande de la « Journée des proches aidants », la commune d'Oron, le CMS, aide et soins à domicile, Pro Senectute, la Fondation Pro-Xy, la Fondation EMS du Jorat, la Fondation du Relais, la Résidence La Faverge ainsi que le Réseau Santé Région Lausanne, mettant en synergie leurs compétences dans le groupement partenaire « Proche Ensemble Région Oron » ont convié Rosette Poletti, docteur en sciences de l'éducation, infirmière et spécialiste du deuil depuis plus de quarante ans, à s'exprimer sur le thème du « Lâcher prise ».

Cette psychothérapeute, bien connue, née en 1938 à Payerne, est l'auteure de nombreux ouvrages. Elle partage également chaque semaine ses conseils et sa bienveillance dans les pages des journaux romands. A la suite de cette conférence, des proches aidant(e)s apporteront leurs témoignages. La parole sera ensuite donnée au public pour un moment de partage.

Sortir de l'isolement, partager

Après une première rencontre, le 15 novembre 2025, à laquelle les proches aidants étaient invités à participer à des ateliers, « Proche Ensemble Région Oron » propose de créer des liens entre ces bénévoles qui donnent de leur temps et leur énergie à leurs proches. Ce sera l'occasion de parler de leurs attentes, comment concilier vie active et accompagnement que ce soit de personnes de tous âges, souffrant de handicap, de trouble de santé mentale ou d'addiction. Comment obtenir une aide administrative ou simplement de passer un moment ensemble en abandonnant la honte et l'isolement.

Texte et photo Gil. Colliard

Les acteurs de « Proche ensemble Oron et région » : Elisabeth Pato, Fondation du Relais, responsable CAT Mézières et cheffe de projet ; Julien Moncharmont, EMS du Jorat, directeur général ; Alexandre Donzallaz, EMS La Faverge, responsable socio-culturel ; Anne-Cécile Uldry, commune d'Oron, responsable du dicastère santé ; Camille Mermoud, CMS, personne ressource proches aidants ; Alexandre Gasser, Fondation du Relais, directeur adjoint

Courrier des lecteurs

Remerciements élogieux aux agriculteurs

Quelle ne fut pas notre surprise, à mi-octobre, de recevoir une belle missive pleine de reconnaissance de Véronique et Alain Monnard, pasteur et directeur – responsable de « Crêt-Bérard » à Puidoux.

Un message très touchant et émouvant : de beaux remerciements aux agriculteurs du « coin » pour leur investissement en temps et en énergie, ainsi que les moult astuces élaborées, pour faire face aux canicules et à la sécheresse extrême de cet été. Quel bel encouragement à persévérer pour assurer nos tâches, 7/7, pour le bien-être de nos animaux et cultures !

Transports d'eau quotidiens face aux sources taries, fauches, moissons et cueillettes maigrelettes… Grand manque de fourrage pour l'hiver, avec de tristes conséquences… Pas facile en 2026 ! Espérons qu'il en sera plus aisé l'an prochain.

Du fond de nos cœurs, merci d'avoir pris de ce temps, qui vous est également précieux, pour nous autres…

Nous le répétons : quel bel encouragement, tout simplement MERCI.

Les agriculteurs du « coin »

Publicité

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 25 octobre 2026

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse de Puidoux
Crêt-Bérard 8h00

Paroisse du Jorat
Vucherens 10h00

Paroisse d'Oron-Palézieux
Oron-la-Ville 10h00

Paroisse de Savigny-Forel
Forel 10h00

Paroisse de Belmont-Lutry
Belmont 10h00

Paroisse de Bourg-en-Lavaux
Grandvaux 10h30

Paroisse de Pully-Paudex
La Rosiaz 9h15
Le Prieuré 10h45

Paroisse de St-Saphorin
Puidoux 10h15

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chapelle	9h00	messe
Cully	9h30	messe
Lutry	10h00	messe
Oron	10h30	messe
Ursy	9h00	messe

En cas de doute, rendez-vous sur **www.eerv.ch**

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Les Misérables
Fiction de Fred Cavayé
v.f. – 12/14 ans
Je 22, ve 23 et sa 24 octobre à 20h, di 25 à 18h, lu 26 et ma 27 octobre à 20h

Les Chasseresses
Documentaire de Christelle Jornod et Amélie Bargetzi – v.f. – 16/16 ans
Di 25 octobre à 18h, et ma 27 octobre à 20h

Notre Salut
Fiction de Emmanuel Marre
v.f. – 16/16 ans
Je 22 octobre à 20h et lu 26 octobre à 20h

Naza
Documentaire de Yuval Abraham et Rachel Szor – vost. – 16/16 ans
Ve 23 octobre à 20h, et sa 24 octobre à 20h

CinéChexbres

Sur la Route de Madison
Fiction de Clint Eastwood
vost. – 12/14 ans
Sa 24 octobre à 20h30

La Hija Cóndor
Fiction de Álvaro Olmos Torrico
vost. – 16/16 ans
Ma 27 et me 28 octobre à 20h30

Cinéma du Jorat

La vie d'une femme
Fiction de Charline Bourgeois-Tacquet
v.f. – 14/14 ans
Ve 30 octobre à 20h, et sa 31 octobre à 17h

The Social Reckoning
Fiction d'Aaron Sorkin
vost. – 12/14 ans
Ve 30 octobre et sa 31 octobre à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur
www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

VOS RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

Belmont

Chaque jeudi, 15h30 à 19h30, route d'Arnier, marché.

Chaque lundi, à 9h30, au restaurant Bélimont Panorama, café-rencontre séniors.

Cully

Chaque jeudi, 7h30 à 12h, place du Temple, marché.

Chaque dimanche, 10h à 16h, place d'Armes, marché.

Mézières

Chaque premier jeudi du mois, rdv à 13h30, parking de l'Epinette. Balade dans la nature pour les pers. de 60 ans et +. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 388 35 94.**

Chaque mercredi, 14h à 17h, après-midi de jeux, salle de paroisse. Prenez votre jeu favori et rejoignez-nous pour un moment convivial! **Info:** Gr. habitants du Jorat **077 400 63 08.**

Oron

Chaque lundi de 9h à 12h, venez confectionner vos calendriers de l'Avent à La Concorde pour tous ceux qui vous sont chers! **Insc.** Richard Dovat, **076 421 22 60.**

Chaque samedi, 9h à 12h30, place de la Foire, marché.

Chaque mardi, 14h à 17h, La Concorde, après-midi jass pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscription ou cotisation. **Info:** A. Décastel **077 403 84 09,** R. Richard **079 816 49 64.**

Chaque mercredi, 9h30 à 11h, La Concorde, Accueil-Café pour les pers. de 60 ans et +. Sans inscrip.

Chaque jeudi, 10h à 11h, La Concorde, «English conversations», exerçons notre anglais. Sans inscrip.

Palézieux

Chaque dernier jeudi du mois, 19h30 à 22h, foyer de la paroisse, soirée jeux de la SDP Palézieux. Gratuit. Sans inscription.

Les Cullayes

Chaque deuxième lundi du mois, 9h à 12h, salle de l'ancien Collège, atelier d'aide à l'informatique pour les pers. de 60 ans et +, salle de l'ancien collège. Prenez votre ordinateur ou téléphone. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 958 44 77.**

Chaque jeudi, entre 9h30 et 11h30, au Café «La Place du village», ancien Collège. Moments de partage autour d'un café ou d'un thé, pour les personnes de 60 ans et +. **Info:** Gr. habitants du Jorat **079 334 67 68.**

SUDOKU

N° 40 — DIFFICULTÉ: 2/4 — THIERRY OTT

		1				7		
				5		8		
9				4		6	5	
	9			8		5		
		7		2				
					3			1
	5		4	3				
		8	5					9
		9				1		

INSTRUCTIONS
Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9. Le même chiffre ne peut figurer: qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne, qu'une seule fois par carré de neuf cases.

Solution N° 39

2	8	7	1	5	4	3	9	6
9	1	6	7	2	3	8	4	5
3	4	5	6	9	8	1	2	7
1	6	8	2	3	9	5	7	4
7	2	9	4	1	5	6	3	8
5	3	4	8	6	7	2	1	9
4	7	3	5	8	2	9	6	1
6	5	2	9	4	1	7	8	3
8	9	1	3	7	6	4	5	2

0626

Simond

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 22 au mercredi 28 octobre 2026 Mis à jour le 20.10.26

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 22	+12° +4°	+10° +4°	+14° +9°
VE 23	+11° +4°	+9° +5°	+14° +10°
SA 24	+10° +3°	+8° +4°	+13° +9°
DI 25	+10° +4°	+9° +3°	+12° +8°
LU 26	+11° +6°	+10° +4°	+13° +8°
MA 27	+12° +5°	+11° +4°	+13° +8°
ME 28	+13° +6°	+12° +6°	+14° +9°

AGENDA

Lavaux

25 octobre, route du Lac, Lausanne Marathon.
25 octobre, 11h-16h, entre Rivaz et Epesses, Un dimanche en Dézalez, balade dégustative.

Aran

31 octobre, 19h, Mariadoules, loto du sauvetage de Villette.

Belmont

29 octobre, 14h, grande salle, «Mes dispositions de fin de vie», conférence de Edmond Pittet.

Carrouge

24 octobre, grande salle, bal de la Jeunesse de Carrouge, Halloween Night dès 21h.
30 octobre, 16h30, place du village, marché charme.
1er novembre, 16h, «Les colocs» spectacle Humour dans les prés.

Chexbres

24 octobre, 21h, Cœur d'Or, Larkabo.
30 octobre, 20h, Cœur d'Or, une heure d'impro.
31 octobre, 20h30, Cœur d'Or, Kumquat / vernissage.
6 novembre, 21h, Cœur d'Or, Bik's & Douilleur.
7 novembre, 21h, Cœur d'Or, Olivier Mas.

Cully

24 octobre, 17h, salle Davel, cérémonie de remise des prix du concours «Polar de la Rive».
25 octobre, 9h, port de Moratel, régate des feuilles mortes.
29 octobre, 11h, salle Davel, repas de soutien du FC Vignoble.
30 octobre au 1er novembre, Oxymore, Cabaret de l'étrange, chant choral.
30 et 31 octobre (18h-16h), à la Galerie|s, vernissage de «Aux ombres» en présence du photographe Simon VansteenWinckel. Expo jusqu'au 15 janvier.
1er novembre, 14h30, salle des Ruvines, 31e grand loto du Kiwanis-Club Lavaux.
7 novembre, 9h30, ancien pressoir de la maison jaune, bourse aux équipements d'hiver.
7 et 8 novembre, 19h et 18h, Oxymore, «Le rêve d'un homme ridicule».
8 novembre, 10h, Mariadoules, Repair café.

Epesses

Jusqu'au 30 novembre, Au bar à vin Les 11 Terres, exposition «Déchets d'œuvres – Des chefs d'œuvres» de l'Atelier Enchanté.

Forel

23 octobre, 19h30, grande salle, match aux cartes des Amis-Gym Forel-Savigny.
24 octobre, 9h, stand de la Beaule, tir de clôture.
31 octobre, 18h, grande salle, Soirée Jodlerklub Edelweiss Lausanne.
8 novembre 14h et 20h, grande salle, Loto des Rossignols.
15 novembre, 10h à 13h, salles Cornes de cerf, vide-dressing et bourse au jouet de l'association Vivre à Forel, petite restauration.

Grandvaux

23 au 25 octobre, la brisolée au Caveau Corto.
28 octobre, 20h, grande salle, «Deux taxes–déchets simples et equitable», débat entre initiants et autorités.

Lutry

30 et 31 octobre, 20h, Esprit Frappeur, Sim's, chanson rapeuse.
31 octobre et 1er novembre, salle du Grand-Pont, Mictlan fest, festival culturel mexicain, musique, arts et gastronomie.
31 octobre et 1er novembre, Halloween dans le bourg.
4 novembre, 18h, 43e cortège des lumignons.
5 et 6 novembre, 20h, Esprit Frappeur, The Woodgies, pop folk.
14 novembre au 5 décembre, Galerie IN, «Léman-regards», exposition collectivre. Vernissage le **14 novembre** à 14h.

Maracon

25 octobre, 15h, à La Classe, atelier décoration fleurs de courges par Anya.
27 octobre, 20h, La Classe, Si on chantait? par Jeff

Mézières

Jusqu'au 1er novembre, Galerie Aux Arts etcetera, «Horizon… au fil du temps», exposition des peintures de Marlène Palley.
27 octobre 16h-20h, grande salle, don du sang.
28 octobre, 9h30 à 11h, bibliothèque du Jorat, opération Né pour lire.
5 novembre, 20h, caserne, recrutement SDIS Oron-Jorat.
6, 7 et 8 novembre, grande salle, Bourse aux oiseaux.

Oron

30 octobre, café de la gare de Châtillens, repas partage de la Palme d'Or.
5 novembre, 9h, ouverture de la patinoire d'Oron, **rés. 077 456 44 24.**

Palézieux

7 novembre, 9h, Battoir, marché du terroir.

Paudex

7 novembre, 20h, au caveau, Pascal Rinaldi.

Puidoux

1er novembre, cour du collège du Verney, vide-grenier.
14 et 15 novembre, 20h, salle du Forestay, Lotos du club de pétanque du Verney.

Pully

3 et 4 novembre (20h-10h), Maison pulliérane, Barderie à Pully de l'Entraide familiale Pully, Paudex, Belmont.

Ropraz

Jusqu'au 25 octobre, à L'Estrée, «Matière», exposition de Marie-Claire Meier, Lee Hyun Joung, Michel Mouthon et Anje Fontaine.

Rue

27 octobre au 28 décembre, Crèperie de Rue, exposition de peintures de Corinne Saucy.

Savigny

24 et 25 octobre, salle de gym, compétition IRCR voitures télécommandées.
31 octobre, 9h-12h, au café de la place du village Les Cullayes, Repair Café.
5 novembre, 15h30, Forum, séance d'information projets Actions communautaires.
11 et 14 novembre, 20h, soirée jeux à la ludothèque.

Si vous désirez voir figurer vos manifestations gratuitement dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à redaction@le-courrier.ch

Publicité

0528

POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT
1 an Fr. 98.–
IBAN
CH92 8080 8008 2357 1001 9

ADMINISTRATION
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie
1072 Forel
Tél. 021 908 08 08

TIRAGE
26'000 exemplaires

ÉDITEUR / DIRECTEUR
Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

RÉDACTION
Arvid Ellefsplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

MISE EN PAGE
Sabine Baechtold et Charlotte Panchaud
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

PUBLICITÉ
Stéphanie Rizzi
stephanie@le-courrier.ch
Tél. 079 777 82 36

www.le-courrier.ch

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes !

Rink-hockey

La Suisse souffre, la France exulte

Les Mondiaux se sont déroulés à Asunción, au Paraguay, la semaine dernière. Parmi les participants, deux Pulliérans qui ont souffert avec la Suisse et assisté au sacre de la France.

Au terme d'une compétition d'un très haut niveau, ce sont les Français qui, pour la première fois de leur histoire, ont décroché le sacre mondial en battant l'Argentine après prolongations et tirs aux buts. Un succès qui doit beaucoup au gardien Pedro Chambel, qui a fait mentir sa réputation de maillon faible, et à Carlo di Benedetto, auteur de 3 buts sur 4 balles arrêtées durant la finale.

En s'imposant à deux reprises face à l'Argentine durant ces World Games ainsi qu'une fois contre le Portugal, la France a démontré que son équipe était arrivée à maturation. Les trois frères Carlo, Roberto et Bruno di Benedetto, accompagné notamment d'un excellent Marc Rouzé, 22 ans seulement, sont désormais sur le toit du monde. Quel parcours pour cette fratrie qui, issue des juniors du club de Noisy-le-Grand, en banlieue parisienne, fait désormais partie des meilleurs professionnels du championnat portugais !

La médaille de bronze est revenue au Portugal, justement, auquel le titre mondial échappe depuis 2019, tandis que l'Espagne, championne du monde en titre, finit à un 4e rang peu en rapport avec ses ambitions. La plus grande déception vient toutefois de l'Italie, qui termine 7e, son plus mauvais classement depuis 17 ans.

La Suisse, de son côté, n'a pas pu échapper au 8e et dernier rang de la compétition. Propulsée dans le groupe mondial à la suite du désistement de l'équipe d'Andorre, elle n'a pas fait le poids face aux cadors de la compétition, même si ses deux derniers matchs, notamment avec une courte défaite contre l'Italie, lui ont permis de sortir de la compétition la tête haute.

© Lus Salasco

Guillaume Oberson, capitaine et portier de l'équipe suisse, s'interpose face à l'Espagnol Pau Bargallo.

Questions aux deux Pulliérans, le gardien Guillaume Oberson, dont c'était le 7e Championnat du monde, et à l'attaquant Jérémie Loye qui participait à ses deuxièmes Mondiaux.

Au-delà des résultats, qu'est-ce que vous retiendrez de ce séjour au Paraguay, sur la piste comme en dehors ?

Guillaume Oberson : Sur la piste, je retiendrai surtout l'expérience d'avoir une nouvelle fois affronté les meilleures nations du monde. Même après toutes ces années en équipe nationale, participer à un Mondial reste quelque chose de particulier. Evidemment, les résultats sont difficiles à accepter, mais il faut aussi savoir regarder la réalité en face et en tirer des enseignements.

Jérémie Loye : En dehors de la piste, ce sont les moments vécus avec le groupe qui vont rester. On a partagé beaucoup de choses, des émotions, des passages difficiles, mais aussi de très bons moments. Ce sont ces souvenirs et ces relations humaines qui restent bien après la fin d'une compétition.

Vous saviez que le niveau serait très élevé, mais vous attendiez-vous à des écarts aussi importants ?

Loye : On savait parfaitement où l'on mettait les pieds. Le Portugal, l'Italie ou l'Espagne sont des nations qui évoluent dans une autre dimension que la nôtre. Après, connaître la différence de niveau ne signifie pas qu'on doit accepter de tels écarts. On aurait pu mieux faire sur certains matches, notamment dans notre organisation défensive et notre manière d'aborder ces rencontres.

Oberson : Il faut être lucide sur notre niveau et jouer avec nos moyens. Ce n'est pas une honte d'admettre qu'on est une petite nation du rink-hockey face à ces équipes. Au contraire, c'est en acceptant cette réalité qu'on peut construire un plan de jeu cohérent et devenir plus compétitifs, mais pour avancer il faut un plan et un projet !

France-Argentine en finale, une surprise pour vous ?

Oberson : Absolument pas. L'Argentine en finale, ce n'est évidemment pas une surprise. Pour la France, c'est une belle performance, mais ce n'est pas non plus un hasard. Les Français ont énormément progressé ces dernières années et disposent de joueurs qui évoluent au plus haut niveau dans les meilleurs championnats. Ce qui manque cruellement à la Suisse.

Loye : C'est aussi la preuve qu'avec du travail, de la continuité et un véritable projet sportif, une nation peut franchir des étapes importantes.

Samedi prochain, à 17h30, retour au championnat suisse avec un Diessbach - Pully, contre trois joueurs de l'équipe nationale. Comment abordez-vous cette rencontre ?

Loye : C'est toujours particulier de retrouver des coéquipiers de l'équipe nationale en championnat, surtout quelques jours après avoir partagé une aventure aussi intense.

Oberson : Mais une fois sur la piste, chacun défend les couleurs de son club. On se connaît très bien, il y aura certainement quelques sourires et quelques petites provocations, mais l'objectif sera évidemment de ramener les trois points à Pully !

Pado Dupertuis

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres

Résultats

Jun. A, 1er degré	Foot Lavaux Puidoux-Chexbres - FC Saint-Légier	3-3
3e ligue	FC Puidoux-Chexbres - Pully Football II	3-1

Prochains matches

Samedi 24 octobre

Jun. D 9, 1er degré	FC Stade-Lsne-Ouchy VI - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres	08h30
Jun. E, 3e degré	Vevey-Sports IV - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres IV	08h30
Jun. D 9, 2e degré	Foot Lavaux Vignoble II - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres III	09h00
Jun. E, 2e degré	FC Montreux-Sports II - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	12h45
Jun. C, 1er degré	CS La Tour-de-Peilz - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	13h00

Dimanche 25 octobre

3e ligue	Sport Lausanne Benfica I - FC Puidoux-Chexbres	10h00
Jun. A, 1er degré	FC Corcelles Payerne - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres	15h00

Mercredi, 28 octobre

Jun. D 9, 1er degré	CS La Tour-de-Peilz I - Foot Lavaux Puidoux-Chexbres I	19h00

FC Vignoble – Foot Lavaux

Résultats

Seniors +40	Vevey-Sports - Foot Lavaux	8-2
Juniors A	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	3-3
2e ligue inter.	FC Vignoble I - FC Collex-Bossy	1-2
4e ligue	FC Vignoble II - FC Rapid-Montreux II	6-3

Prochains matches

Jeudi 22 octobre

Seniors +40	FC Jorat-Mézières - Foot Lavaux	20h15

Samedi 24 octobre

Juniors D 9	FC Stade-Lausanne-Ouchy VI - FC Vignoble	09h00
Juniors D 9	Foot Lavaux II - Foot Lavaux III	09h00
Juniors E	FC Aigle II - Foot Lavaux III	09h30
Juniors C	CS La Tour-de-Peilz I - Foot Lavaux I	13h00
Juniors C	Foot Lavaux II - FC Aigle II	14h00
2e inter.	FC Stade-Lausanne-Ouchy SA II - FC Vignoble I	17h30

Dimanche 25 octobre

4e ligue	CS La Tour-de-Peilz II - FC Vignoble II	13h30
Juniors A	FC Corcelles-Payerne - Foot Lavaux	15h00

Mercredi 28 octobre

Juniors D 9	CS La Tour-de-Peilz I - Foot Lavaux I	19h00
Seniors +50	FC Vignoble - FC Aigle	19h30

FC Savigny-Forel

Résultats

5e ligue	FC Savigny-Forel II - Azzurri Yverdon II	6-1
2e ligue	FC Dardania Lausanne - FC Savigny-Forel	2-1

Prochains matches

Samedi 24 octobre

Juniors E	FC Etoile-Broye II - FC Savigny-Forel I Parc des Sports, Lucens	09h00
	FC Savigny-Forel II - FC Leysin Terrain St-Amour, Savigny	09h45
Juniors D 9	FC Prilly-Sports III - FC Savigny-Forel I Fleur-de-Lys, Prilly	10h45
Juniors C	FC Savigny-Forel II - FC Roche Terrain St-Amour, Savigny	14h00
	Lausanne Nord Academy II - FC Savigny-Forel I Praz-Séchaud, Lausanne	16h00

Dimanche 25 octobre

5e ligue	FC Jorat-Mézières II - FC Savigny-Forel II En Pré l'Etang, Mézières	10h30
2e ligue	FC Savigny-Forel - FC Lutry Terrain St-Amour, Savigny	15h00

AS Haute-Broye

Résultats

3e ligue	FC Donneloye I - AS Haute-Broye I	6-3
5e ligue	FC Thierrens III - AS Haute-Broye II	6-2

Prochains matches

Samedi 24 octobre

Jun. D 9	FC Echallens Région VI - AS Haute-Broye II	10h00
Jun. D 7	AS Haute-Broye - FC Saint-Légier II	10h45
Jun. E	Pully Football IV - AS Haute-Broye III	11h00
Jun. C 2	AS Haute-Broye - FC Corcelles-Payerne	14h30

Dimanche 25 octobre

Jun. B 2	Elitix FC Lausanne - AS Haute-Broye II	10h00
3e ligue	AS Haute-Broye I - FC Etoile-Broye I	10h30
5e ligue	AS Haute-Broye II - FC Etoile-Broye III	14h30

Mardi 27 octobre

3e ligue	AS Haute-Broye I - FC Yvonand I	*-*

Dimanche 25 octobre

Jun. E	AS Haute-Broye I - FC Savigny-Forel I	18h00
5e ligue	AS Haute-Broye II - FC Jorat-Mézières II	20h15

Football – Coupe suisse

Pully Football, la fête fut belle !

L'équipe de Jordi Peracaula s'est inclinée 4 buts à 0 face au FC Lugano. Malgré le score, les locaux ont livré une belle prestation face au leader de la Raiffeisen Super League. La fête a été belle au centre sportif de Rochettaz, où 1169 spectateurs s'étaient réunis pour l'occasion de ce 16e finale de coupe de Suisse.

Une première période clinique de Lugano

Le début de rencontre est animé. Les supporters donnent de la voix et les 22 acteurs sont immédiatement dans le rythme. Après seulement cinq minutes de jeu, Martim Alexandre Costa Marques ouvre le score d'une frappe bien placée, ne laissant aucune chance à Luca Frangioni, le gardien pulliéran.

Dans la foulée, Dereck Isabella et Clément Lüdi tentent d'apporter des solutions offensives, mais sans parvenir à concrétiser leurs efforts.

A la 16e minute, Erik Elias Pihlström décoche une frappe puissante qui s'écrase sur la barre transversale. Le ballon reste dans la surface de réparation et, à la suite d'un contact entre Tom Boilot et Ezgjan Alioski, l'arbitre désigne le point de penalty. Une décision qui fait débat dans les travées du centre sportif. Ezgjan Alioski ne tremble pas et double la mise pour les Tessinois.

Les Pulliérans tentent de réagir. Massimo Comisetti prend sa chance, mais sa frappe fuit le cadre. De son côté, Luca Frangioni multiplie les parades pour maintenir son équipe dans la rencontre.

Cependant, juste avant la pause, à la 45e minute, Julien Beausire marque contre son camp et offre un troisième but au FC Lugano. Les deux équipes regagnent les vestiaires sur le score de 3-0, un résultat qui ne reflète pas totalement les efforts fournis par les locaux. La différence est que les Tessinois ont été clinique dans la surface adverse, une équipe très réaliste.

Une seconde période plus équilibrée

La seconde période débute avec les mêmes 22 acteurs sur la pelouse. Les Luganais continuent d'exercer une forte pression sur la défense pulliéranne.

A la 56e minute, Martim Alexandre Costa Marques s'offre un doublé en décochant un véritable missile qui ne laisse aucune chance au dernier rempart des Rouge et Blanc.

Jordi Peracaula procède alors à plusieurs changements. Hugo D'Aquino, enfant du club, fait son entrée sur la pelouse, suivi quelques minutes plus tard par Anasse Mehraz. Les deux joueurs offensifs apportent du dynamisme et se créent plusieurs occasions.

La parade de Luca Frangioni !

Samuel Pinheiro Ly à la lutte avec Davis Castro Espinosa Beckham

Sur un centre d'Hugo D'Aquino, Anasse Mehraz voit d'abord sa frappe passer à côté du cadre. Il se procure ensuite une nouvelle occasion, mais sa tentative est cette fois captée par Felix Karl-Ernst Gebhardt.

En toute fin de rencontre, Hugo D'Aquino tente également sa chance à la réception d'un centre, mais le ballon fuit le cadre.

Le score en reste à 4-0 en faveur du FC Lugano. Malgré la défaite, les Pulliérans peuvent sortir la tête haute après avoir tenu tête à une formation de l'élite suisse. Devant 1169 spectateurs, le centre sportif de Rochettaz aura vécu une belle fête du football.

Texte et photos Jérôme Marendaz

Anasse Mehraz a acepté de revenir avec nous sur cette rencontre

Le Courrier : Comment analyses-tu ce match ?

Anasse Mehraz : On s'est battu avec nos armes, c'est la meilleure équipe de Suisse actuellement. On a fait ce qu'on pouvait, on est tous fiers, 4-0 ce n'est pas ce qu'on voulait mais on essaie de prendre du plaisir.

Quel était l'objectif de ce match et de cette journée ?

L'objectif dans nos têtes c'était de passer, mais le plus important était de réunir tout ce beau monde, de faire un peu la fête. Le plus important c'est le cheminement, on est très content d'être arrivé jusqu'ici.

L'AS Haute-Broye a su se reprendre en seconde période

L'AS Haute-Broye s'incline face au leader

Les Broyards se déplaçaient samedi soir sur la pelouse du FC Donneloye. L'équipe de Karim Zidi a dû s'avouer vaincue sur le score de 6-3 face au leader du championnat. Avec cette défaite, les Jaune et Noir occupent désormais la 9e place du classement et ne comptent plus que deux points d'avance sur la zone rouge.

Une entame de match catastrophique

Les Jaune et Noir entrent difficilement dans la rencontre. Dès les premières minutes, les ailiers donneloyans se montrent dangereux et se créent plusieurs occasions. Après seulement sept minutes de jeu, Amani Laux, très actif sur son côté, ouvre la marque.

Deux minutes plus tard, Alex Da Silva double la mise pour les locaux. Ce deuxième but pèse lourd sur le moral des visiteurs, qui semblent déstabilisés. Les coéquipiers de Corentin Besnier tentent de réagir et de repartir vers l'avant, mais peinent à conserver le ballon et à imposer leur jeu.

A la 23e minute, une faute commise dans la surface de réparation offre un penalty au FC Donneloye. Lionel Estoppey se charge de le transformer et porte le score à 3-0.

C'en est trop pour Karim Zidi, qui décide d'effectuer deux changements afin de redynamiser son équipe. Il fait entrer Tristan Reimer et Joseph Besnier. Corentin Besnier tente de faire la différence offensivement, mais les Oies se montrent solides défensivement, bien guidées par un Théo Bovay très communicatif.

A la 35e minute, Aleksandar Bozic enfonce encore un peu plus les visiteurs en inscrivant le quatrième but de la rencontre. Les deux formations regagnent les vestiaires sur le score sans appel de 4-0.

Une seconde période remportée par l'AS Haute-Broye

A la pause, Karim Zidi profite de l'occasion pour ajuster sa tactique et remobiliser ses troupes. Les visiteurs reviennent sur la pelouse avec de meilleures intentions. D'emblée, ils évoluent plus haut sur le terrain et affichent davantage de maîtrise technique.

Malgré cette amélioration, les Broyards encaissent un cinquième but à la 50e minute. Sept minutes plus tard, Corentin Besnier réduit la marque et redonne un peu d'espoir aux siens.

Quelques instants après, nouveau tournant dans la rencontre : l'AS Haute-Broye obtient un penalty. Corentin Besnier prend ses responsabilités et décoche une frappe puissante et bien placée, mais Théo Bovay, décidément intraitable, réalise une superbe parade et détourne le ballon en corner.

Dans la foulée, Alex Da Silva inscrit le sixième but des locaux et anéantit les espoirs de retour des visiteurs.

Les Broyards ne baissent toutefois pas les bras. Quentin Bex, entré en cours de jeu, inscrit le deuxième but de son équipe. En toute fin de rencontre, Corentin Besnier s'offre un doublé et fixe le score final à 6-3.

Malgré les trois buts d'écart, l'équipe de Karim Zidi peut retenir sa réaction en seconde période, remportée 3-2. Les Broyards ont toutefois payé au prix fort leur entame de match catastrophique.

Il reste désormais trois rencontres à l'AS Haute-Broye pour engranger de précieux points et prendre ses distances avec la zone rouge. Deux confrontations capitales attendent notamment les Jaune et Noir face à Etoile-Broye et au Centre Portugais d'Yverdon, les 25 et 31 octobre. Deux matches à six points qui pourraient peser lourd dans la lutte pour le maintien.

Texte et photos Jérôme Marendaz

Publicité

PROCHAINES ÉDITIONS

29 octobre	5 nov.	12 nov.	19 nov.

Livraison des textes VENDREDI 16h Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces VENDREDI 12h
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch